

# Stat'ur

Bourgogne-Franche-Comté

2<sup>e</sup> trimestre 2021

## conjoncture

Octobre 2021 -N°25

## En hausse sur le premier semestre 2021, le nombre d'emplois se rapproche de son niveau d'avant crise

La perspective d'une atténuation des restrictions sanitaires entrevue à la fin du 2<sup>e</sup> trimestre 2021 a permis à la région de poursuivre une croissance de l'emploi privé pour le 2<sup>e</sup> trimestre consécutif. Ce trimestre, plus de 4 030 postes ont été créés soit une hausse de + 0,6 %. Cette dynamique est encore plus marquée en France dont l'emploi privé progresse de + 1,5 % ce trimestre.

Malgré les hausses des deux premiers trimestres de l'année, le nombre d'emplois reste en dessous de son niveau d'avant crise en Bourgogne-Franche-Comté : 1 090 emplois permanents et 3 660 emplois intérimaires ont été perdus depuis fin 2019 (- 0,7 %).

Les résultats du 2<sup>e</sup> trimestre 2021 sont positifs dans la région mais ne concernent que les emplois permanents (+ 0,7 %). L'emploi intérimaire reste orienté à la baisse (- 0,9 %) alors qu'il progresse en France (+ 2,4 %).

Au niveau de l'emploi permanent, la hausse de ce trimestre est portée par le **secteur tertiaire** qui gagne 4 420 emplois en région. L'emploi progresse de + 1,1 % dans les services et de + 0,9 %

dans le commerce en région contre respectivement + 2,0 % et + 1,4 % en France. Après plusieurs trimestres difficiles, l'emploi dans le secteur de l'hébergement-restauration retrouve le chemin de la croissance (+ 10,0 % ce trimestre en région). Depuis le début de la crise, l'emploi dans le tertiaire a augmenté de + 1 150 postes.

Malgré ce 2<sup>e</sup> trimestre plutôt stable dans la **construction**, le secteur a nettement progressé pendant la crise en affichant une hausse de + 3,5 % par rapport à fin 2019 proche de celle observée au national (+ 4,5 %). Le secteur conforte sa dynamique engagée depuis 2015.

Même si les pertes restent limitées ce trimestre dans le secteur **industriel** (- 100 postes), elles viennent s'ajouter à celles enregistrées depuis plusieurs années. Au final, le secteur perd 2,5 % de ses emplois en région (contre - 1,7 % en France) pendant la crise.

Ce trimestre, tous les départements gagnent des emplois à l'exception du Territoire de Belfort qui stabilise tout juste ses effectifs.

### Chiffres Clés

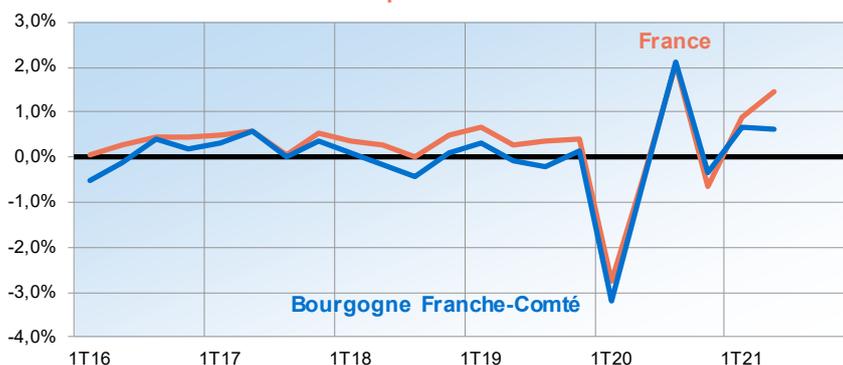
**- 320**

Emplois intérimaires ce trimestre

**+ 4 350**

Emplois permanents ce trimestre

### La hausse de l'emploi se confirme ce trimestre



Source : Urssaf

### Evolution de l'emploi et de la masse salariale (y compris prime exceptionnelle de pouvoir d'achat) <sup>(1)</sup>

	Niveau 2021T2	Évolution trimestrielle (%)					Évol. annuelle (%) 2020 T2	Évol. annuelle (%) 2019 T4
		2020 T2	2020 T3	2020 T4	2021 T1	2021 T2		
Bourgogne	393,0	- 0,4	+ 2,0	- 0,4	+ 0,7	+ 0,8	+ 3,2	- 0,3
Franche-Comté	273,0	- 0,7	+ 2,2	- 0,3	+ 0,6	+ 0,4	+ 3,0	- 1,4
Bourgogne	666,0	- 0,5	+ 2,1	- 0,3	+ 0,7	+ 0,6	+ 3,1	- 0,7
Franche-Comté	4 675,0	- 16,3	+ 20,4	- 1,2	+ 1,0	+ 1,0	+ 21,4	- 1,1
	2 356	- 12,5	+ 18,1	- 2,0	+ 1,0	+ 0,4	+ 17,3	+ 0,4
	18,7	- 0,4	+ 2,1	- 0,6	+ 0,9	+ 1,5	+ 3,8	+ 0,5
France	150,3	- 14,6	+ 17,4	- 1,2	+ 1,2	+ 2,1	+ 19,8	- 0,0
	2 704	- 11,0	+ 14,7	- 1,7	+ 1,1	+ 1,0	+ 15,2	+ 0,4

\* en milliers \*\* en millions

(1) Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents. Les salaires incluent la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat instaurée par la loi du 21 décembre 2018 portant sur les mesures d'urgence économiques et sociales. En 2021, la reconduction de la prime annoncée le 15 mars 2021 sera applicable à l'été. Le détail des évolutions des séries par secteurs de la masse salariale y compris prime est disponible sur le site [urssaf.org](http://urssaf.org).

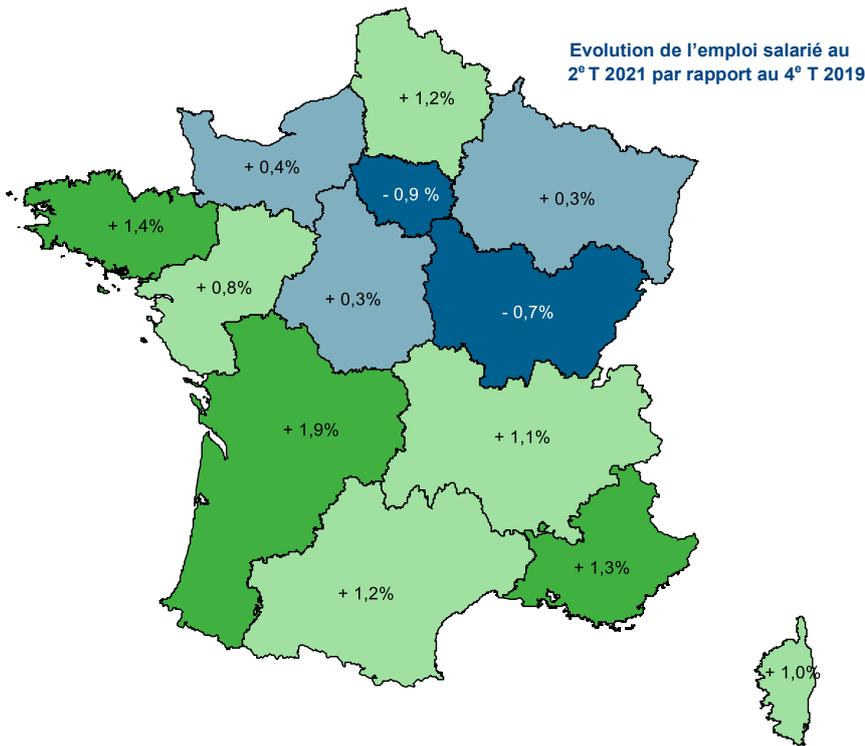


Série labellisée par l'Autorité de la statistique publique

Source : Urssaf



**La région ne retrouve pas son niveau d'emplois d'avant crise.**



La perspective d'une atténuation des restrictions sanitaires entrevue à la fin du 2<sup>e</sup> trimestre 2021 a favorisé la progression des embauches de longue durée. En effet, tous les départements voient leur niveau d'embauches de longue durée augmenter ce trimestre. C'est l'Yonne qui affiche la progression la plus importante (+ 23,1 %) tandis que la Saône-et-Loire progresse plus timidement (+ 2,2 %). Cette reprise des embauches est principalement portée par le tertiaire (+ 19,5 % pour les services hors intérim et + 11,8 % pour le commerce). Il en résulte une hausse significative des embauches en région ce trimestre (+ 11,5 %).

Cette augmentation des embauches n'est pas sans conséquence sur l'emploi permanent régional qui progresse davantage qu'au trimestre précédent (+ 0,7 %), compensant ainsi la diminution des effectifs dans l'intérim (- 0,9 %). Au total, l'emploi régional progresse ce trimestre (+ 0,6 % soit une hausse de 4 030 postes).

Cependant, les hausses successives des effectifs salariés constatées en Bourgogne-Franche-Comté ces deux derniers trimestres ne permettent pas de revenir au niveau d'emploi d'avant crise contrairement à la tendance nationale (- 0,7 % en région par rapport au 4<sup>e</sup> trimestre 2019 contre + 0,5 % en France sur la même période).

**Les services hors intérim poursuivent leur hausse**

La conjoncture économique du 2<sup>e</sup> trimestre profite nettement aux services

hors intérim. En effet, le secteur voit ses embauches de longue durée progresser nettement ce trimestre (+ 19,5 %). Cette augmentation se répercute immédiatement sur le volume des effectifs salariés qui croît de façon plus importante qu'au trimestre précédent (+ 1,1 %). Cette croissance est tout de même inférieure à celle constatée sur le territoire national (+ 2,0 %).

Le calendrier de desserrement des restrictions mis en place par le gouvernement a permis la réouverture progressive des restaurants et des lieux de culture sur la fin du trimestre. Ce sont donc logiquement l'hébergement-restauration (+ 2 960 postes) et les arts-spectacles et activités récréatives (+ 270 postes) qui portent le secteur même si d'autres activités comme les activités juridiques de conseil et d'ingénierie (+ 200 postes) ou encore l'éducation (+ 180 postes) ont aussi bénéficié de hausses importantes. En revanche, les services relatifs aux bâtiments et

aménagement paysager (- 230 postes), les activités immobilières (- 210 postes) et l'hébergement médico-social (- 210 postes) restent en difficulté. Au total, les hausses d'emplois cumulées permettent au secteur de retrouver un niveau d'emploi supérieur à celui d'avant crise (+ 0,2 %).

Tous les départements sont en hausse, même si leurs croissances demeurent significativement différentes (allant de + 0,2 % pour la Haute-Saône à + 1,7 % pour le Jura).

**Le commerce poursuit sa croissance**

Le nombre d'embauches de longue durée augmente significativement ce trimestre (+ 11,8 %). Cette augmentation est induite par la réouverture des commerces permettant à l'emploi régional de progresser (+ 0,9 %) jusqu'à retrouver son niveau d'avant crise (+ 0,5 % par rapport au 4<sup>e</sup> trimestre 2019).

En effet, tous les secteurs du commerce sont en hausse que ce soit le commerce de détail (+ 800 postes), le commerce de gros (+ 190 postes) ou le commerce de réparation auto-moto (+ 20 postes).

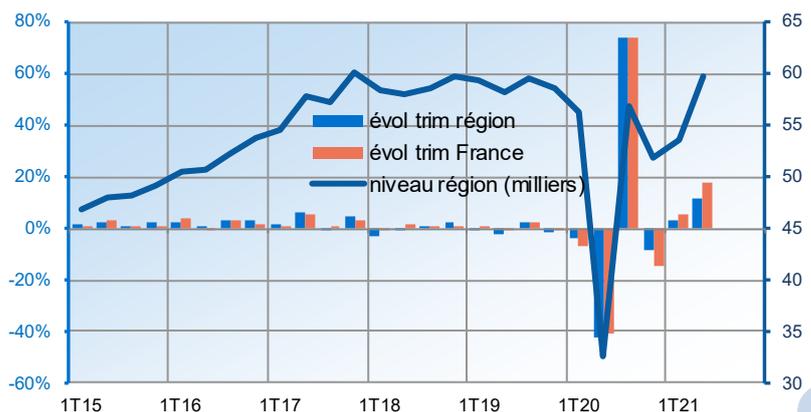
Seul le Territoire de Belfort perd des postes, les autres départements affichant tous des augmentations comprises entre + 0,4 % et + 1,6 %.

**L'emploi stagne dans la construction**

Secteur en croissance depuis plusieurs trimestres malgré la crise sanitaire, la construction voit sa dynamique se stopper ce trimestre. En effet, le secteur est en difficulté au niveau des embauches (- 8,3 %). Cette baisse se répercute sur le volume d'emplois qui stagne ce trimestre après plusieurs trimestres de hausse (+ 0,0 %). Au niveau national, les difficultés se font moins ressentir (+ 0,2 %)

En termes d'activités, la croissance du second œuvre (+ 130 postes) est annulée par les pertes cumulées dans les travaux publics et le gros-œuvre.

**Les embauches de longue durée continuent d'augmenter**





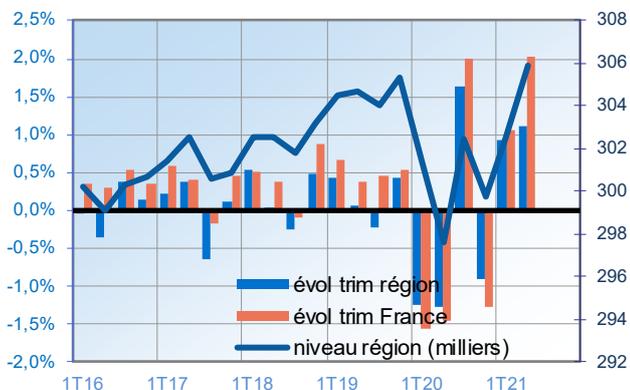
# L'emploi par grand secteur d'activités en Bourgogne-Franche-Comté

La croissance de l'emploi permanent masque les pertes de l'emploi intérimaire

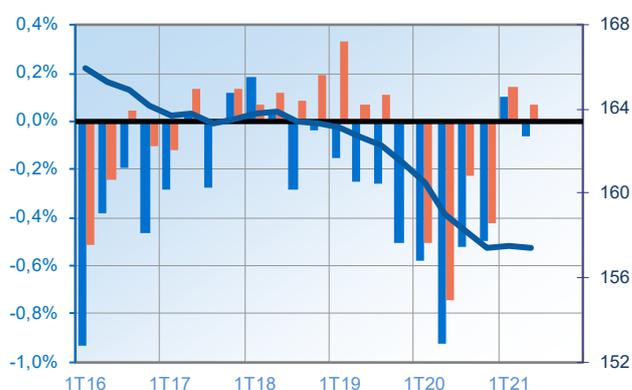
	Bourgogne-Franche-Comté						France			
	Effectif (milliers)	Évolution en nombre			Évolution en %			Évolution en %		
		2021T2 / 2021T1	2021T2 / 2020 T2	2021T2 / 2019 T4	2021T2 / 2021T1	2021T2 / 2020 T2	2021T2 / 2019 T4	2021T2 / 2021T1	2021T2 / 2020 T2	2021T2 / 2019 T4
Services (hors intérim)	306	+ 3 350	+ 8 230	+ 560	+ 1,1	+ 2,8	+ 0,2	+ 2,0	+ 3,9	+ 0,8
Industrie	157	- 100	- 1 570	- 3 993	- 0,1	- 1,0	- 2,5	+ 0,1	- 0,4	- 1,7
Commerce	116	+ 1 070	+ 1 760	+ 585	+ 0,9	+ 1,5	+ 0,5	+ 1,4	+ 2,3	+ 1,0
Construction	52	+ 20	+ 1 760	+ 1 756	0,0	+ 3,5	+ 3,5	+ 0,2	+ 3,7	+ 4,5
<b>Total hors intérim</b>	<b>631</b>	<b>+ 4 350</b>	<b>+ 10 180</b>	<b>- 1 092</b>	<b>+ 0,7</b>	<b>+ 1,6</b>	<b>- 0,2</b>	<b>+ 1,4</b>	<b>+ 2,8</b>	<b>+ 0,7</b>
Intérim	35	- 320	+ 9 690	- 3 663	- 0,9	+ 38,0	- 9,4	+ 2,4	+ 33,3	- 2,9
<b>Total</b>	<b>666</b>	<b>+ 4 030</b>	<b>+ 19 870</b>	<b>- 4 755</b>	<b>+ 0,6</b>	<b>+ 3,1</b>	<b>- 0,7</b>	<b>+ 1,5</b>	<b>+ 3,8</b>	<b>+ 0,5</b>

Source : Urssaf

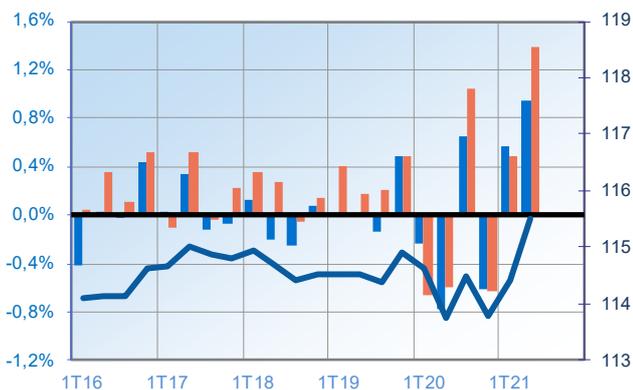
## L'emploi poursuit sa hausse dans les services



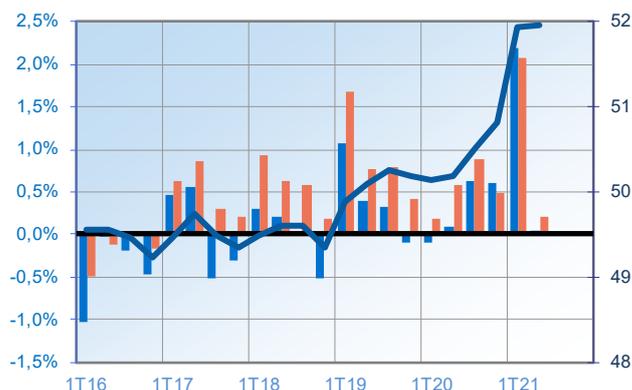
## L'emploi industriel repart à la baisse



## L'emploi dans le commerce accélère sa croissance



## L'emploi dans la construction se stabilise



## L'emploi intérimaire est de nouveau en difficulté



Source : Urssaf



Au niveau départemental, on constate des évolutions hétérogènes : si la Nièvre affiche une belle croissance (+ 1,1 %), le Territoire de Belfort est davantage en difficulté (- 0,7 %).

Comme les services hors intérim et le commerce, la construction a résisté à la crise : son nombre d'emplois est supérieur à son niveau d'avant crise (+ 3,5 %).

### L'industrie stoppe sa chute

L'industrie poursuit sa croissance en termes de volume d'embauches pour le 3<sup>e</sup> trimestre consécutif (+ 2,3 %). Cependant, cette reprise des embauches ne parvient pas à enrayer la baisse de l'em-

ploi constatée depuis plusieurs années. Ainsi, après une embellie constatée le trimestre dernier, l'emploi salarié du secteur rechute de nouveau (- 0,1 %), contrairement au niveau national (+ 0,1 %). Durant la crise sanitaire, le secteur a perdu 3 990 postes (- 2,5 %).

La fabrication de matériels de transports est l'activité la plus impactée (- 340 postes) tandis que l'industrie agro-alimentaire continue de gagner des postes (+ 110 postes).

Le Territoire de Belfort est le département le plus touché (- 1,7 %) tandis que la Nièvre progresse légèrement (+ 0,3 %).

### L'emploi intérimaire accentue sa baisse

La baisse de l'emploi intérimaire amorcée le trimestre précédent s'accroît (- 0,9%). Cependant, cette baisse est largement compensée par l'emploi permanent (+ 0,7 %). Il en résulte une augmentation de l'emploi total régional (+ 0,6 %).

### Des évolutions hétérogènes parmi les départements

Si l'emploi total salarié se stabilise dans le Territoire de Belfort, les autres départements présentent des hausses d'effectifs de + 0,2 % dans la Haute-Saône à + 1,0 % en Côte-d'Or.

## Sources et méthodologie

Cet encadré est un extrait des éléments méthodologiques détaillés disponibles sur [urssaf.org](http://urssaf.org).

La publication s'appuie sur les données de la base Séquoia qui centralise depuis janvier 1997 les effectifs et les assiettes salariales issus des obligations déclaratives des employeurs : le bordereau de cotisations (BRC) et la déclaration sociale nominative (DSN) qui, depuis mars 2015, se substitue progressivement au BRC.

Le BRC était rempli par chaque établissement employeur du régime général exerçant son activité en France pour déclarer à l'Urssaf ses cotisations sociales, les différentes assiettes salariales (plafonnée, déplafonnée, CSG) donnant lieu à cotisations ou à allègements, ainsi que ses effectifs salariés. Cette déclaration était mensuelle si l'effectif de l'entreprise était au moins égal à 10 salariés et en principe trimestrielle en deçà de ce seuil.

La DSN est mensuelle. Elle fournit chaque mois des données individuelles et les données agrégées du BRC, y compris les effectifs en fin de mois dont la déclaration n'est plus obligatoire à compter du 1er janvier 2018. (dès lors que la substitution de la DADS par la DSN est avérée). Depuis, les effectifs déclarés utilisés dans la chaîne de production Urssaf sont progressivement remplacés par des effectifs calculés à partir des données individuelles. La comparaison des effectifs calculés avec ceux déclarés montrent une application hétérogène par les entreprises des règles de détermination des effectifs. Leur calcul par l'Urssaf en assure a contrario l'homogénéité.

Les données présentées sont provisoires pour le dernier trimestre et comprennent des révisions sur l'historique, essentiellement sur le dernier trimestre.

La chaîne de production Urssaf qui alimente cette publication est mobilisée dans le cadre du dispositif de coproduction Urssaf Caisse Nationale-Insee-Dares des estimations trimestrielles d'emploi (ETE). Ce dispositif permet de suivre l'emploi salarié total selon le schéma de production suivant :

- l'Urssaf caisse nationale fournit les données d'évolution des effectifs salariés sur le seul secteur privé selon la définition de la DGAPF, hors intérimaires (hors agriculture, hors activités extraterritoriales et hors salariés des particuliers employeurs) produites dans le cadre de la présente publication ;

- la Dares produit les évolutions d'emploi sur l'intérim (avec correction de la multi activité) à partir des données issues des relevés mensuels de missions de Pôle emploi, puis à terme de la DSN ;

- l'Insee produit les données d'évolution de la fonction publique, du secteur agricole et les salariés des particuliers employeurs.

Les données sont corrigées des variations saisonnières (CVS) suivant la méthode de dessaisonnalisation commune adoptée pour les ETE. Elle ne concerne que les séries considérées comme saisonnières, limitant l'impact des versements de primes et les fluctuations saisonnières des effectifs salariés. Elle peut conduire à des révisions sur les périodes antérieures. Les modèles retenus pour les séries trimestrielles sont révisés une fois par an après la publication des séries relatives au quatrième trimestre mais les coefficients saisonniers sont ré-estimés tous les trimestres. Les séries sont désaisonnalisées indépendamment les unes des autres au niveau départemental (département x 17 secteurs) et au niveau sectoriel (national x 38 secteurs) puis calées afin d'assurer l'additivité des séries CVS diffusées. Les séries relatives aux intérimaires sont traitées séparément.

La masse salariale correspond à l'« assiette déplafonnée », qui intègre l'en-

semble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, c'est-à-dire le salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature.

La prime exceptionnelle de pouvoir d'achat instaurée le 21 décembre 2018 n'est donc pas comprise dans cette assiette. Les indemnités de rupture ne sont incluses dans l'assiette déplafonnée qu'à partir d'un seuil pouvant atteindre deux fois le plafond annuel de la Sécurité sociale. L'assiette déplafonnée inclut notamment les rémunérations des apprentis et les assiettes de salariés bénéficiant d'exonérations. Elle se distingue de l'« assiette CSG », plus large, qui comprend en outre des éléments de rémunération non soumis aux cotisations mais à la CSG et à la CRDS tels que l'intéressement et la participation.

L'effectif salarié, hors intérimaires est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf. L'effectif des intérimaires, fourni par la Dares est calculé à partir de la moyenne du nombre de contrats en cours pendant cinq jours ouvrés en fin de trimestre. Il est corrigé de la multi activité.

A partir de la présente publication, l'effectif moyen trimestriel est égal à la moyenne des effectifs moyens mensuels, eux-mêmes calculé comme la demi-somme des effectifs de fin de mois. Il était auparavant calculé à partir des effectifs de fin de trimestre.

Le salaire moyen par tête (SMPT) est calculé en rapportant la masse salariale du trimestre à l'effectif moyen observé sur le trimestre ; il est divisé par trois pour obtenir une grandeur mensuelle.

Les évolutions trimestrielles (annuelles) comparent les données du trimestre avec celles du trimestre précédent (ou l'année précédente).

La déclaration préalable à l'embauche (DPAE) est une formalité obligatoire liée à l'embauche qui doit être effectuée par l'employeur dans les 8 jours précédant l'embauche et adressée à l'Urssaf dont il relève, quelles que soient la durée et la nature du contrat de travail. Dans cette publication, le champ des DPAE porte sur l'ensemble des activités concurrentielles (hors intérim et entreprises affiliées à la MSA). Le champ du secteur public en ce qui concerne les non fonctionnaires n'est pas pris en compte. Les embauches de plus d'un mois comprennent les CDI et les CDD d'une durée strictement supérieure à 31 jours. Elles sont corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO).

Les séries trimestrielles d'effectifs salariés et de la masse salariale au niveau national, ainsi que celles déclinées par NACE 38 et par région et les séries trimestrielles des DPAE produites au niveau national sont labellisées par l'Autorité de la statistique publique (avis du 14/04/2020 - JORF du 18/04/2020). Celle-ci reconnaît ainsi la conformité de ces productions aux principes fondamentaux régis par le Code de bonnes pratiques de la statistique européenne que sont, entre autres, l'impartialité, l'objectivité, la pertinence et la qualité des données. Les séries labellisées sont identifiées par le pictogramme.



Les publications statistiques du réseau des Urssaf sont consultables en ligne sur [www.urssaf.org](http://www.urssaf.org) dans la rubrique Observatoire économique. On y trouve aussi des précisions sur les sources et les méthodologies.

Des données, ainsi que des datavisualisations, sont en outre disponibles sur l'espace « open data » du portail [open.urssaf.fr](http://open.urssaf.fr).

Depuis le premier trimestre 2020, qui marque le début de la crise sanitaire, les effectifs salariés du secteur privé hors intérim ont été impactés. Les effectifs salariés du secteur privé hors intérim n'ont pas retrouvé leur niveau d'avant crise : - 0,2 %, - 1 100 postes par rapport à décembre 2019 en Bourgogne-Franche-Comté. Au niveau des territoires, la situation est très contrastée.

Quinze zones ont créé des emplois, soit dans le secondaire, soit dans le tertiaire ou dans les deux secteurs dépassant le niveau des effectifs enregistré à fin décembre 2019.

Six zones ont perdu des emplois soit dans le secondaire, soit dans les deux secteurs.

L'analyse des disparités d'évolution des secteurs d'activité hors intérim dans les zones conduit à identifier cinq profils de territoires.

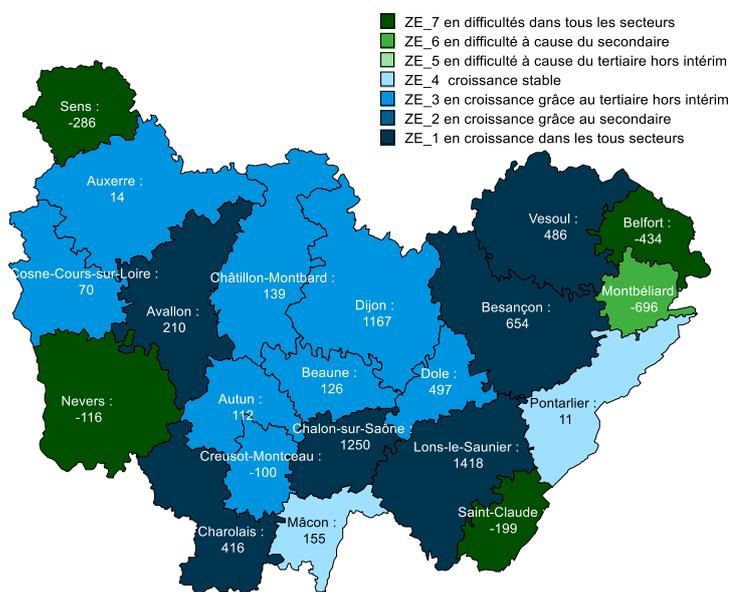
### Chiffres Clés

**21** zones d'emploi dont :

**15** en progression entre décembre 2019 et juin 2021

**6** zones qui perdent des emplois permanents

### Evolution de l'emploi salarié hors intérim entre décembre 2019 et juin 2021



même dans les activités de services hors intérim mais aussi de manière plus modérée dans le commerce (hors Beaune). La construction est également très dynamique dans toutes ces zones. A contrario, dans toutes ces zones, l'industrie a perdu des postes sur la période (ZE\_3).

#### Une zone en croissance grâce au secondaire

La zone de Macon a créé des emplois permanents grâce au dynamisme dans les activités secondaires notamment dans la construction mais aussi dans l'industrie, mais plus modérément. A l'inverse, le commerce a fortement été impacté et dans une moindre mesure les activités de services sur la période (hors intérim) (ZE\_2).

#### Trois zones en perte d'emplois aussi bien dans le secondaire que dans le tertiaire

Les zones de Sens, Belfort et Saint-Claude ont perdu des postes entre décembre 2019 et juin 2021. Les pertes d'emplois dans l'industrie à fort niveau d'intérimaires et de contrats à durée déterminée se font ressentir. Les emplois créés dans la construction ne permettent pas d'infléchir la tendance à la baisse. Les services hors intérim sont également fortement touchés contrairement au commerce, créateur d'emplois (sauf Saint-Claude) (ZE\_7).

#### Trois territoires en difficulté dans le secondaire...

La chute de l'emploi total hors intérim durant la période dans les zones de Montbéliard, Creusot-Montbard et Nevers est due essentiellement à la baisse dans l'industrie alors que le secteur de la construction y est très dynamique. Les emplois créés dans les services hors intérim (hors Nevers) ou dans le commerce (hors Montbéliard) ne sont pas suffisants pour compenser les pertes industrielles (ZE\_6).

#### Neuf zones en croissance dans tous les secteurs par rapport à décembre 2019 ...

Les zones d'Avallon, Besançon, Chalon-sur-Saône, le Charolais, Dijon, Dole, Lons-le-Saunier, Vesoul et Cosne ont su créer des emplois durant cette période de crise. Si des pertes ont pu être relevées ici et là dans le commerce (Besançon, le Charolais, Dijon, Cosne) et/ou dans l'industrie (Dijon, Dole, Vesoul, Cosne), ce sont bien les créations de postes permanents dans la construction et dans les services hors intérim qui sont à l'origine de la très bonne tenue de l'emploi dans ces zones (ZE\_1).

#### Cinq zones en croissance grâce au tertiaire

Les zones d'Autun, Auxerre, Beaune, Châtillon-Montbard et Pontarlier ont créé des emplois permanents grâce au dyna-



## Les zones d'emplois de la région Bourgogne-Franche-Comté

### Evolution des effectifs salariés privé hors intérim

	Effectif hors intérim (milliers)	Évolution en nombre 2021 T2/ 2019 T4			Évolution en pourcentage 2021 T2/ 2019 T4		
		Secondaire	Tertiaire hors intérim	Total hors intérim	Secondaire	Tertiaire hors intérim	Total hors intérim
AUTUN	6,8	- 60	+ 170	+ 110	- 2,78%	+ 3,83%	+ 1,68%
AUXERRE	38,2	- 220	+ 240	+ 10	- 1,75%	+ 0,92%	+ 0,04%
AVALLON	8,8	+ 50	+ 160	+ 210	+ 2,54%	+ 2,41%	+ 2,44%
BEAUNE	20,0	- 70	+ 200	+ 130	- 1,11%	+ 1,45%	+ 0,63%
BELFORT	39,6	- 280	- 150	- 430	- 2,02%	- 0,58%	- 1,09%
BESANCON	75,8	+ 370	+ 280	+ 650	+ 1,56%	+ 0,55%	+ 0,87%
CHALON	40,8	+ 230	+ 1 020	+ 1 250	+ 1,86%	+ 3,77%	+ 3,16%
CHAROLAIS	16,6	+ 150	+ 270	+ 420	+ 2,33%	+ 2,72%	+ 2,57%
CHATILLON-MONTBARD	11,3	- 120	+ 260	+ 140	- 2,39%	+ 4,08%	+ 1,24%
COSNE	8,7	+ 30	+ 50	+ 70	+ 0,88%	+ 0,78%	+ 0,82%
LE CREUSOT - MONTCEAU	21,4	- 340	+ 240	- 100	- 3,69%	+ 1,96%	- 0,46%
DIJON	112,6	+ 320	+ 840	+ 1 170	+ 1,25%	+ 0,98%	+ 1,05%
DOLE	17,1	+ 30	+ 470	+ 500	+ 0,44%	+ 4,73%	+ 3,00%
LONS LE SAUNIER	36,1	+ 410	+ 1 000	+ 1 420	+ 3,10%	+ 4,71%	+ 4,09%
MACON	31,3	+ 210	- 60	+ 160	+ 2,43%	- 0,26%	+ 0,50%
MONTBELIARD	41,1	- 860	+ 160	- 700	- 4,24%	+ 0,76%	- 1,67%
NEVERS	29,1	- 110	+ 0	- 120	- 1,36%	- 0,01%	- 0,40%
PONTARLIER	20,6	- 130	+ 140	+ 10	- 1,67%	+ 1,13%	+ 0,05%
SAINTE CLAUDE	10,6	- 140	- 60	- 200	- 2,38%	- 1,22%	- 1,85%
SENS	22,7	- 30	- 260	- 290	- 0,33%	- 1,71%	- 1,24%
VESOUL	26,4	+ 30	+ 450	+ 490	+ 0,35%	+ 2,69%	+ 1,87%

## La reprise dans les services hors intérim porte l'emploi

La conjoncture économique étant plus favorable aux embauches de longue durée en Côte-d'Or, le département voit logiquement son nombre d'embauches augmenter (+ 14,1 %) plus rapidement qu'en région (+ 11,5 %).

L'impact est immédiat sur l'emploi permanent (+ 1,0 %) et l'emploi intérimaire (+ 0,5 %) qui progressent ce trimestre. Il en dé-

coule une hausse de l'emploi total salarié (+ 1,0 %) plus forte qu'en région (+ 0,6 %).

Le commerce (+ 1,5 %) et les services hors intérim (+ 1,4 %) sont les secteurs qui connaissent les plus fortes croissances tandis que l'industrie stagne.

Grâce à cette hausse globale de l'emploi salarié, le département parvient à dépasser son niveau d'emploi d'avant crise (+ 0,3 %).

### Chiffres Clés

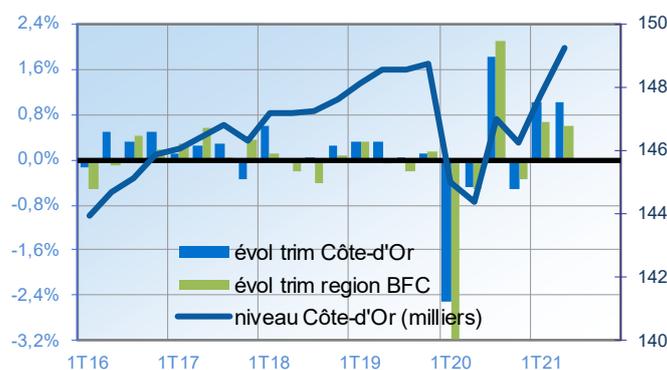
**+ 1 810**

Embauches de longue durée

**+ 1 490**

Emplois dans le secteur privé

### L'emploi côte-d'orien poursuit sa hausse



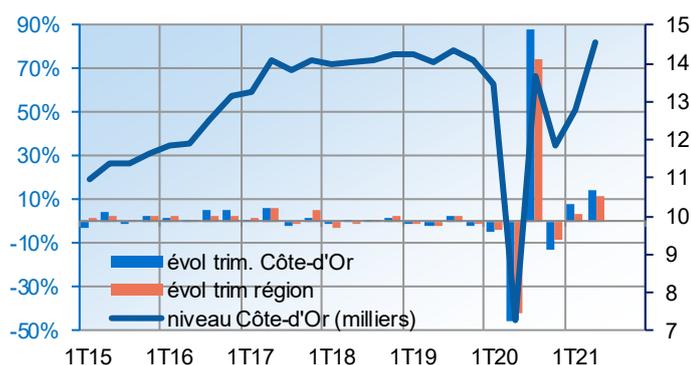
Source : Urssaf

En ce 2<sup>e</sup> trimestre, on note une augmentation conséquente du nombre d'emplois permanents (+ 1 460 postes). Par ailleurs, le travail intérimaire repart à la hausse (+ 30 postes). La Côte-d'Or voit son emploi total progresser (+ 1 490 postes) et revenir au dessus de son niveau d'avant crise (+ 470 postes).

### Le commerce décolle

L'emploi dans le commerce gagne 380 postes ce trimestre. Ainsi, le secteur retrouve exactement son niveau d'emploi d'avant crise.

### Les embauches continuent d'augmenter



Source : Urssaf

### Les services hors intérim se relancent

Le calendrier de desserrement des restrictions mis en place par le gouvernement a permis la réouverture progressive des restaurants et des lieux de culture sur la fin du trimestre. Logiquement l'hébergement-restauration (+ 750 postes) et les arts-spectacles et activités récréatives (+ 130 postes) gagnent des postes tandis qu'on continue d'observer des pertes de postes, notamment dans les activités immobilières (- 70 postes). Les augmentations conséquentes de ce trimestre permettent au secteur de dépasser son niveau d'emplois d'avant crise (+ 680 postes).

### L'industrie se stabilise

Secteur très en difficulté depuis plusieurs années, l'industrie parvient à enrayer sa mauvaise dynamique en stabilisant son emploi ce trimestre. Les gains constatés au niveau de l'industrie du plastique et des produits minéraux (+ 40 postes) sont annulés par les pertes dans l'industrie agro-alimentaire (- 30 postes). Le secteur ne retrouve pas son niveau d'avant crise (- 450 postes).

### La construction perd des postes

Après plusieurs années de croissance, la construction voit son emploi reculer ce trimestre (- 30 postes). Cependant, les hausses constatées les trimestres précédents permettent au secteur d'afficher un emploi supérieur à l'avant crise (+ 420 postes).



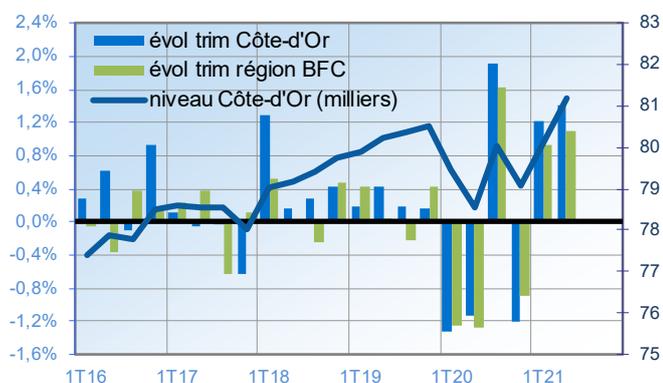
Evolution de l'emploi par grands secteurs en Côte-d'Or et Bourgogne-Franche-Comté

L'emploi total en progression ce trimestre

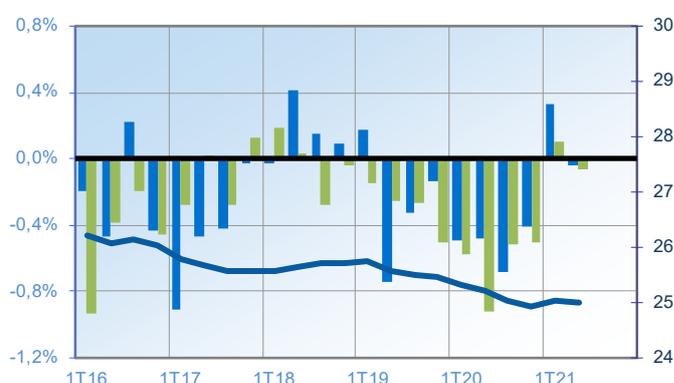
	Côte-d'Or						Bourgogne-Franche-Comté		
	Effectif (milliers) 2021T2	Évolution en nombre		Évolution en %			Évolution en %		
		2021 T2 / 2021 T1	2021 T2 / 2020 T2	2021 T2 / 2021 T1	2021 T2 / 2020 T2	2021 T2 / 2019 T4	2021 T2 / 2021 T1	2021 T2 / 2020 T2	2021 T2 / 2019 T4
Services (hors intérim)	81,2	+ 1 120	+ 2 640	+ 1,4	+ 3,4	+ 0,8	+ 1,1	+ 2,8	+ 0,2
Industrie	25,0	- 10	- 200	0,0	- 0,8	- 1,8	- 0,1	- 1,0	- 2,5
Commerce	24,7	+ 380	+ 340	+ 1,5	+ 1,4	0,0	+ 0,9	+ 1,5	+ 0,5
Construction	12,0	- 30	+ 350	- 0,2	+ 3,0	+ 3,6	0,0	+ 3,5	+ 3,5
<b>Total hors intérim</b>	<b>142,9</b>	<b>+ 1 460</b>	<b>+ 3 140</b>	<b>+ 1,0</b>	<b>+ 2,2</b>	<b>+ 0,5</b>	<b>+ 0,7</b>	<b>+ 1,6</b>	<b>- 0,2</b>
Intérim	6,3	+ 30	+ 1 750	+ 0,5	+ 38,0	- 2,7	- 0,9	+ 38,0	- 9,4
<b>Total</b>	<b>149,2</b>	<b>+ 1 490</b>	<b>+ 4 880</b>	<b>+ 1,0</b>	<b>+ 3,4</b>	<b>+ 0,3</b>	<b>+ 0,6</b>	<b>+ 3,1</b>	<b>- 0,7</b>

Source : Urssaf

Les services poursuivent leur progression



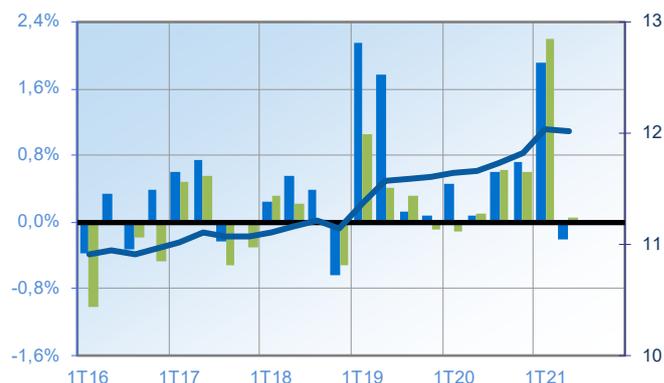
L'emploi industriel se stabilise



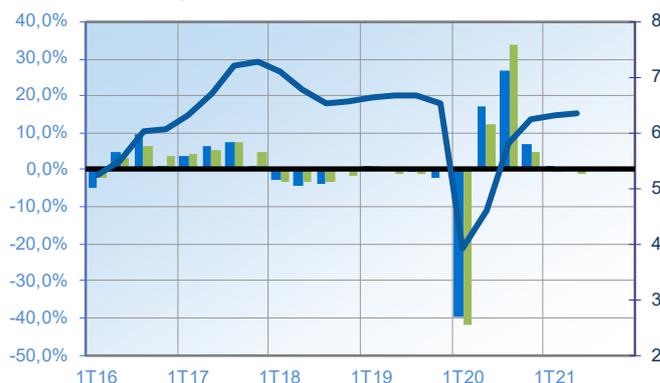
Le commerce poursuit sa croissance



La construction se contracte



L'emploi intérimaire croît ce trimestre



Source : Urssaf

## L'emploi permanent est en hausse

La conjoncture économique étant plus favorable aux embauches de longue durée, le Doubs voit son nombre d'embauches augmenter (+ 14,3 %), plus fortement qu'en région (+ 11,5 %).

Cette augmentation des embauches se répercute immédiatement sur l'emploi permanent (+ 0,6 %) tandis que l'emploi intérimaire chute (- 2,6 %) ce trimestre.

Au total, on note une hausse de l'emploi salarié (+ 0,4 %) légèrement moins soutenue qu'en région (+ 0,6 %).

Tous les secteurs d'activité sont en hausse mis à part la construction (- 0,2 %).

Malgré ces hausses cumulées, l'emploi dans le Doubs n'atteint pas son niveau d'avant crise (- 2,6 %).

### Chiffres Clés

**+ 1 490**

Embauches de longue durée

**+ 530**

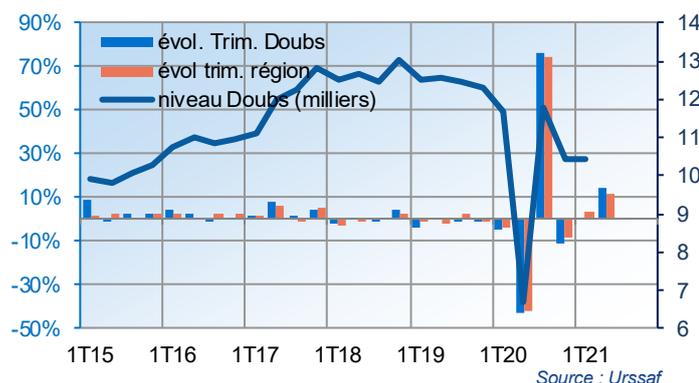
Emplois dans le secteur privé

Comme pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2021, le nombre d'emplois permanents est en hausse (+ 730 postes) alors que le travail intérimaire décroît (- 200 postes). Ainsi, l'emploi total n'a toujours pas retrouvé son niveau d'avant crise du 4<sup>e</sup> trimestre 2019 (- 3 630 postes).

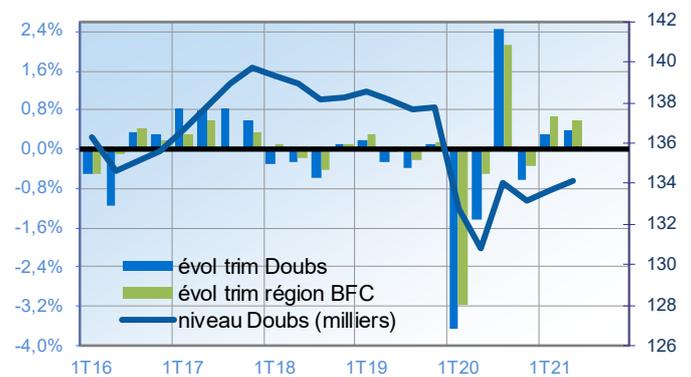
### Les services hors intérim sont en hausse

Comme le trimestre précédent, les services hors intérim enregistrent un gain de postes (+ 610 postes). Les activités qui voient leurs effectifs salariés augmenter sont principalement l'hébergement et la restauration (+ 600 postes) ainsi que les activités juridiques de conseil et ingénierie (+ 50 postes) tandis que des postes sont perdus dans le transport et l'entreposage (- 60

### Les embauches sont en augmentation



### L'emploi total est en amélioration



postes). Les effectifs reviennent ainsi au niveau de ceux du 4<sup>e</sup> trimestre 2019.

### Le commerce se relève

L'emploi dans le commerce repart à la hausse ce trimestre (+ 110 postes). Le commerce de détail (+ 130 postes) et le commerce de gros (+ 20 postes) tirent profit de cette embellie. Les effectifs sont en train de revenir au niveau d'avant crise (- 100 postes).

### L'industrie gagne des postes

Après un trimestre difficile, les effectifs dans l'industrie repartent à la hausse (+ 40 postes ce trimestre). Malgré des pertes dans la fabrication de matériels de transport (- 100 postes), le bilan du trimestre reste positif grâce aux gains dans l'habillement, textile, cuir (+ 55 postes), l'industrie du meuble et réparation de machines (+ 40 postes) et les industries agro-alimentaires (+ 20 postes). Les effectifs dans l'industrie restent pour autant en dessous du niveau avant crise (- 1 220 postes).

### La construction perd des postes

Malgré l'embellie du trimestre passé, la construction perd des postes ce trimestre (- 20 postes). Les pertes s'effectuent essentiellement dans le second œuvre. Les effectifs sont cependant à un niveau supérieur au 4<sup>e</sup> trimestre 2019 (+ 220 postes).



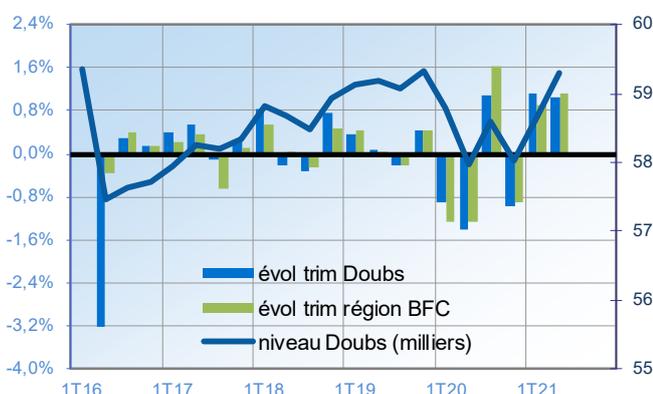
Evolution de l'emploi par grands secteurs dans le Doubs et en Bourgogne-Franche-Comté

Seules la construction et l'activité intérimaire perdent des postes ce trimestre

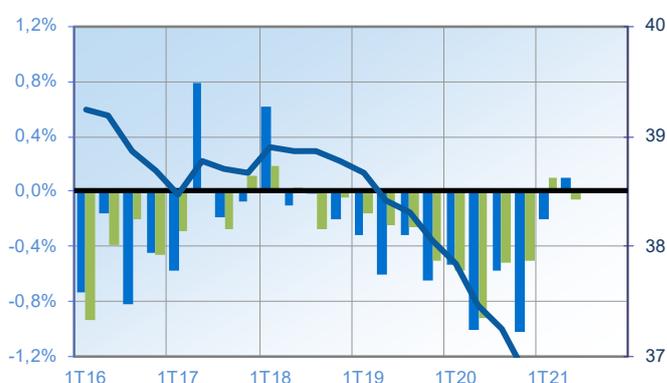
	Doubs						Bourgogne-Franche-Comté		
	Effectif (milliers) 2021 T2	Évolution en nombre		Évolution en %			Évolution en %		
		2021 T2 / 2021 T1	2021 T2 / 2020 T2	2021 T2 / 2021 T1	2021 T2 / 2020 T2	2021 T2 / 2019 T4	2021 T2 / 2021 T1	2021 T2 / 2020 T2	2021 T2 / 2019 T4
Services (hors intérim)	59,3	+ 610	+ 1 330	+ 1,0	+ 2,3	- 0,1	+ 1,1	+ 2,8	+ 0,2
Industrie	36,8	+ 40	- 640	+ 0,1	- 1,7	- 3,2	- 0,1	- 1,0	- 2,5
Commerce	20,9	+ 110	+ 150	0,5	+ 0,7	- 0,5	+ 0,9	1,5	0,5
Construction	9,6	- 20	+ 240	- 0,2	+ 2,6	+ 2,3	+ 0,0	+ 3,5	+ 3,5
<b>Total hors intérim</b>	<b>126,6</b>	<b>+ 730</b>	<b>+ 1 090</b>	<b>+ 0,6</b>	<b>+ 0,9</b>	<b>- 0,9</b>	<b>+ 0,7</b>	<b>+ 1,6</b>	<b>- 0,2</b>
Intérim	7,6	- 200	+ 2 260	- 2,6	+ 42,3	- 24,8	- 0,9	+ 38,0	- 9,4
<b>Total</b>	<b>134,2</b>	<b>+ 530</b>	<b>+ 3 340</b>	<b>+ 0,4</b>	<b>+ 2,6</b>	<b>- 2,6</b>	<b>+ 0,6</b>	<b>+ 3,1</b>	<b>- 0,7</b>

Source : Urssaf

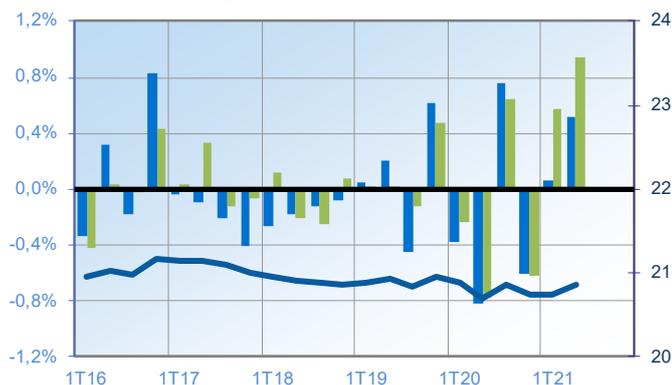
Les services hors intérim sont à la hausse



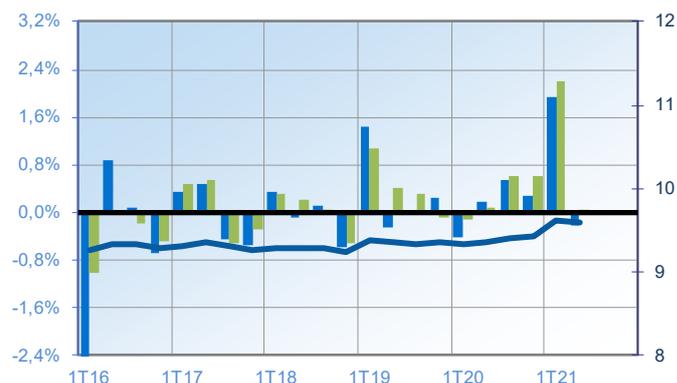
L'industrie gagne quelques postes



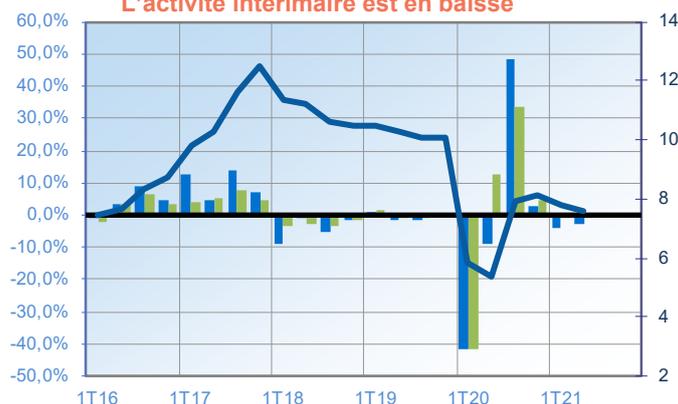
Le commerce se relève



La construction perd des postes



L'activité intérimaire est en baisse



Source : Urssaf

## L'emploi permanent continue son embellie

La conjoncture économique étant plus favorable aux embauches de longue durée dans le Jura, le département voit logiquement son nombre d'embauches augmenter (+ 11,4 %), tout comme en région (+ 11,5 %)

L'impact est immédiat sur l'emploi permanent (+ 0,8 %) tandis que l'emploi intérimaire est en baisse (- 0,3 %). Il en découle une hausse de l'emploi total salarié (+ 0,8 %) plus forte qu'en région

(+ 0,6 %).

Les services hors intérim (+ 1,7 %) et le commerce (+ 0,8 %) sont les secteurs avec les plus fortes hausses tandis que l'industrie et la construction stagnent.

Grâce à cette hausse de l'emploi salarié, le département dépasse son niveau d'emploi d'avant crise (+ 1,4 %).

### Chiffres Clés

**+ 570**

Embauches de longue durée

**+ 470**

Emplois dans le secteur privé

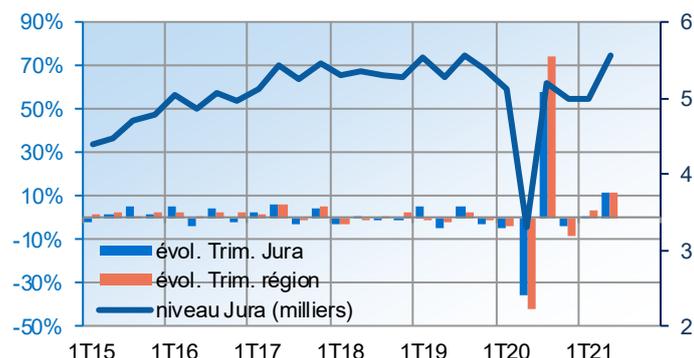
Pour ce 2<sup>e</sup> trimestre 2021, les emplois permanents progressent (+ 460 postes) alors que les emplois intérimaires se stabilisent (- 10 postes). Ces augmentations permettent ainsi de dépasser le niveau d'emploi d'avant crise (+ 810 postes).

### Les services hors intérim continuent de progresser

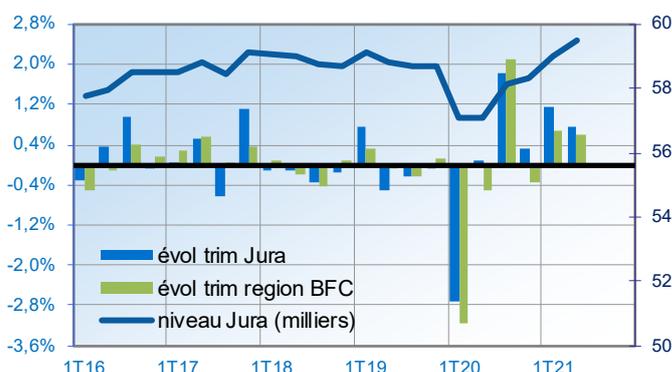
Comme pour les autres départements de la région, le Jura voit le secteur des services hors intérim progresser (+ 390 postes). Les gains se situent essentiellement dans l'hébergement et la restauration (+ 290 postes). Grâce à cette hausse des postes sur ces quatre derniers trimestres, les effectifs sont ainsi plus importants qu'avant la crise (+ 530 postes).

### L'emploi dans le commerce gagne des postes

#### Les embauches sont toujours en hausse



### L'emploi jurassien gagne des postes



L'emploi dans le commerce continue de gagner des postes après une année 2020 difficile (+ 90 postes). Tous les sous-secteurs du commerce profitent de gain de postes. Cette hausse pour le 2<sup>e</sup> trimestre consécutif permet de compenser les pertes des trimestres précédents. Ainsi, les effectifs dans le commerce sont plus importants qu'avant la crise (+ 140 postes).

### La construction gagne des postes

Ce trimestre, la construction gagne encore des postes (+ 10 postes). Les pertes dans le gros œuvre et les travaux publics sont compensés par les gains dans le second œuvre. Le niveau des effectifs est ainsi plus élevé qu'au 4<sup>e</sup> trimestre 2019 (+ 220 postes).

### L'industrie perd à nouveau des postes

Après un trimestre d'accalmie, l'industrie perd à nouveau des postes (- 20 postes). Les gains dans les industries agro-alimentaires (+ 30 postes) et dans l'industrie du meuble (+ 20 postes) ne suffisent pas à compenser les pertes dans la métallurgie et fabrication de produits métalliques (- 60 postes) ainsi que dans les industries chimiques (- 20 postes). L'industrie est le seul secteur du Jura qui ne récupère pas un niveau d'effectifs similaire à celui du 4<sup>e</sup> trimestre 2019 (- 410 postes).



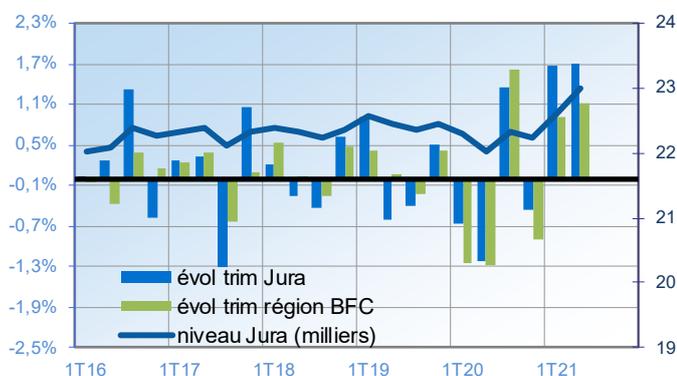
Evolution de l'emploi par grands secteurs dans le Jura et en Bourgogne-Franche-Comté

L'emploi dans le Jura est porté par les services et le commerce ce trimestre

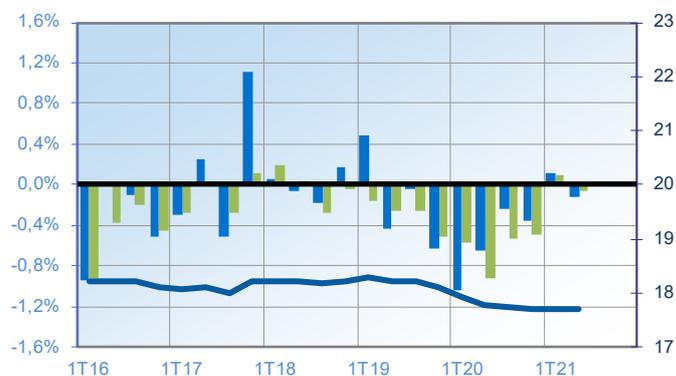
	Jura						Bourgogne-Franche-Comté		
	Effectif (milliers) 2021 T2	Évolution en nombre		Évolution en %			Évolution en %		
		2021 T2 / 2021 T1	2021 T2 / 2020 T2	2021 T2 / 2021 T1	2021 T2 / 2020 T2	2021 T2 / 2019 T4	2021 T2 / 2021 T1	2021 T2 / 2020 T2	2021 T2 / 2019 T4
Services (hors intérim)	23,0	+ 390	+ 960	+ 1,7	+ 4,3	+ 2,4	+ 1,1	+ 2,8	+ 0,2
Industrie	17,7	- 20	- 100	- 0,1	- 0,6	- 2,3	- 0,1	- 1,0	- 2,5
Commerce	10,3	+ 90	+ 240	0,8	+ 2,4	+ 1,4	+ 0,9	1,5	0,5
Construction	5,2	+ 10	+ 200	+ 0,2	+ 4,1	+ 4,5	+ 0,0	+ 3,5	+ 3,5
<b>Total hors intérim</b>	<b>56,2</b>	<b>+ 460</b>	<b>+ 1 300</b>	<b>+ 0,8</b>	<b>+ 2,4</b>	<b>+ 0,9</b>	<b>+ 0,7</b>	<b>+ 1,6</b>	<b>- 0,2</b>
Intérim	3,3	- 10	+ 1 060	- 0,3	+ 47,1	+ 10,6	- 0,9	+ 38,0	- 9,4
<b>Total</b>	<b>59,5</b>	<b>+ 450</b>	<b>+ 2 360</b>	<b>+ 0,8</b>	<b>+ 4,1</b>	<b>+ 1,4</b>	<b>+ 0,6</b>	<b>+ 3,1</b>	<b>- 0,7</b>

Source : Urssaf

Les services hors intérim progressent



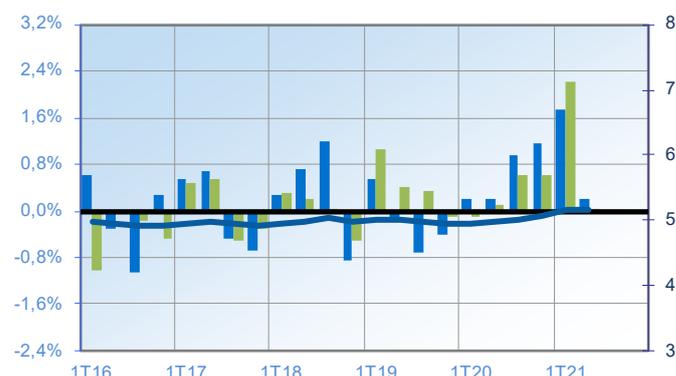
L'industrie perd à nouveau des postes



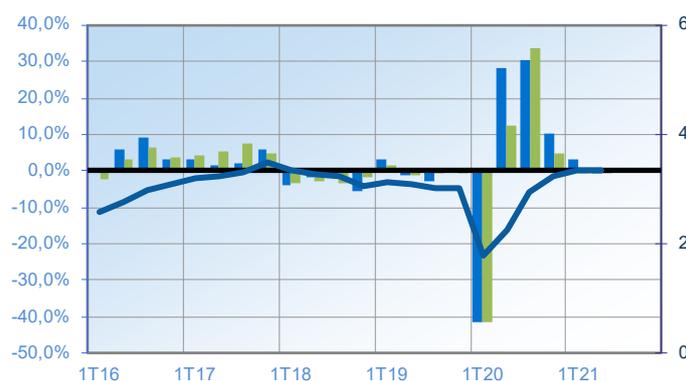
Le commerce gagne des postes



Les postes augmentent dans la construction



L'activité intérimaire est en légère baisse



Source : Urssaf

## L'emploi permanent poursuit sa reprise

La conjoncture économique étant plus favorable aux embauches de longue durée, la Nièvre voit son nombre d'embauches augmenter (+ 10,3 %) dans le même ordre de grandeur qu'en région (+ 11,5 %).

Cette augmentation des embauches se répercute immédiatement sur l'emploi permanent (+ 0,6 %) tandis que l'emploi intérimaire chute (- 2,6 %) ce trimestre. Au total, on note une hausse

de l'emploi salarié (+ 0,5 %) légèrement moins soutenue qu'en région (+ 0,6 %).

Tous les secteurs d'activité sont en hausse. La plus forte augmentation est à mettre au crédit de la construction (+ 1,1 %).

Malgré ces hausses cumulées, l'emploi nivernais n'atteint pas son niveau d'avant crise (- 1,8 %).

### Chiffres Clés

**+ 320**

Embauches de longue durée

**+ 200**

Emplois dans le secteur privé

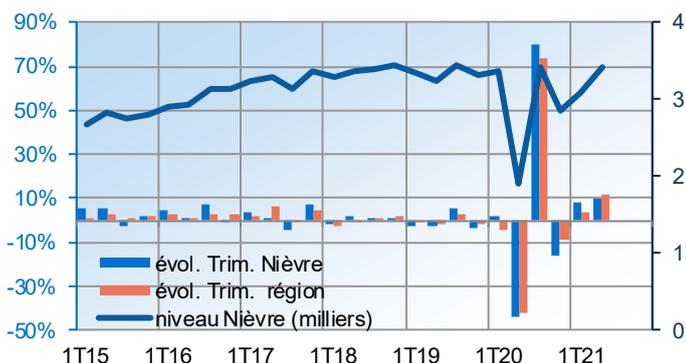
Si le travail intérimaire décroît ce trimestre (- 50 postes), l'emploi permanent profite de la conjoncture favorable du second trimestre pour bénéficier d'une augmentation considérable (+ 250 postes). Au total, l'emploi nivernais gagne ainsi 200 postes par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre. Cependant, ces augmentations demeurent insuffisantes pour retrouver le niveau d'emploi d'avant crise (- 750 postes).

### La construction poursuit sa croissance

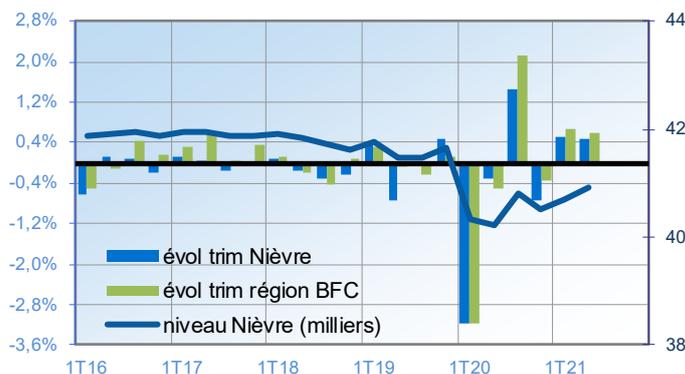
Comme au trimestre précédent, la construction continue de progresser avec la création de 40 postes.

Cette augmentation est portée par le second œuvre (+ 30 postes) et par le gros œuvre (+ 10 postes) même si les autres activités sont en léger déclin. Ces augmentations permettent au

### Les embauches augmentent de nouveau ce trimestre



### L'emploi nivernais poursuit sa croissance



secteur de voir son volume d'emplois devenir supérieur à celui d'avant crise (+ 160 postes).

### Les services hors intérim repartent à la hausse

Les gains d'emplois constatés le trimestre précédent s'accroissent ce trimestre (+ 110 postes). En effet, la réouverture des restaurants permet à l'hébergement-restauration de voir ses effectifs augmenter considérablement (+ 150 postes). En revanche, l'action sociale et l'hébergement médico-social perd des postes (- 60 postes). Au total, le secteur perd 190 postes sur la totalité de la crise sanitaire.

### Le commerce gagne des postes

L'emploi dans le commerce gagne 80 postes principalement grâce au commerce de réparation auto-moto (+ 20 postes) ce trimestre. Ces augmentations permettent au commerce de dépasser son niveau d'avant crise (+ 20 postes).

### L'industrie se redresse

Dans l'industrie, les effectifs se redressent ce trimestre (+ 30 postes). Les secteurs les plus porteurs sont les activités liées à l'électricité et au gaz (+ 10 postes) ainsi que l'industrie agro-alimentaire (+ 10 postes). Cependant, ces légères augmentations ne compensent pas les pertes considérables subies durant la crise sanitaire : le secteur perd 330 postes par rapport à son niveau d'avant crise.



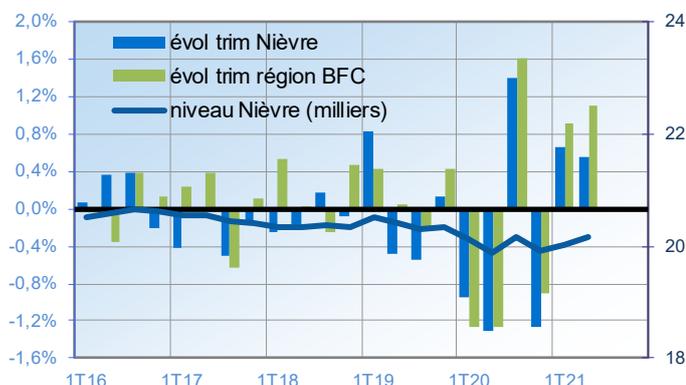
Evolution de l'emploi par grands secteurs dans la Nièvre et en Bourgogne-Franche-Comté

L'emploi permanent nivernais repart à la hausse

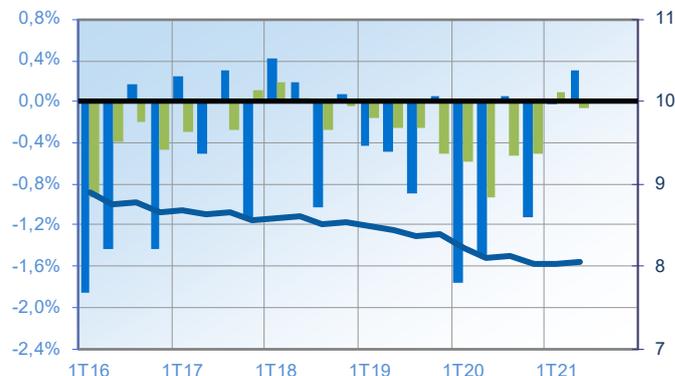
	Nièvre						Bourgogne-Franche-Comté		
	Effectif (milliers)	Évolution en nombre		Évolution en %			Évolution en %		
		2021 T2	2021 T2 / 2021 T1	2021 T2 / 2020 T2	2021 T2 / 2021 T1	2021 T2 / 2020 T2	2021 T2 / 2019 T4	2021 T2 / 2021 T1	2021 T2 / 2020 T2
Services (hors intérim)	20,2	+ 110	+ 270	+ 0,5	+ 1,3	- 0,9	+ 1,1	+ 2,8	+ 0,2
Industrie	8,0	+ 30	- 60	+ 0,3	- 0,8	- 4,0	- 0,1	- 1,0	- 2,5
Commerce	7,8	+ 80	+ 60	1,0	+ 0,7	+ 0,3	+ 0,9	1,5	0,5
Construction	3,1	+ 30	+ 160	+ 1,1	+ 5,3	+ 5,3	+ 0,0	+ 3,5	+ 3,5
<b>Total hors intérim</b>	<b>39,1</b>	<b>+ 250</b>	<b>+ 420</b>	<b>+ 0,6</b>	<b>+ 1,1</b>	<b>- 0,9</b>	<b>+ 0,7</b>	<b>+ 1,6</b>	<b>- 0,2</b>
Intérim	1,8	- 50	+ 280	- 2,6	+ 18,5	- 18,9	- 0,9	+ 38,0	- 9,4
<b>Total</b>	<b>40,9</b>	<b>+ 200</b>	<b>+ 700</b>	<b>+ 0,5</b>	<b>+ 1,7</b>	<b>- 1,8</b>	<b>+ 0,6</b>	<b>+ 3,1</b>	<b>- 0,7</b>

Source : Urssaf

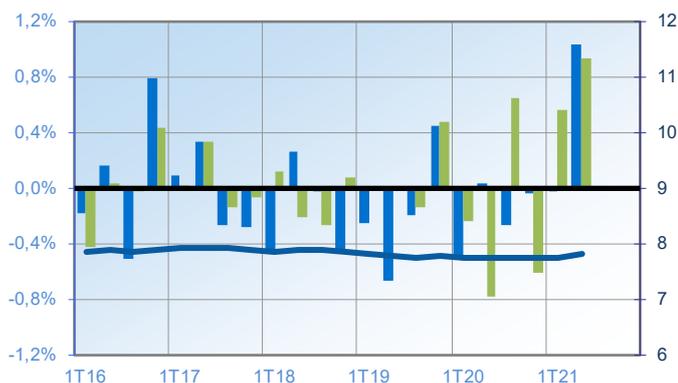
Les services repartent



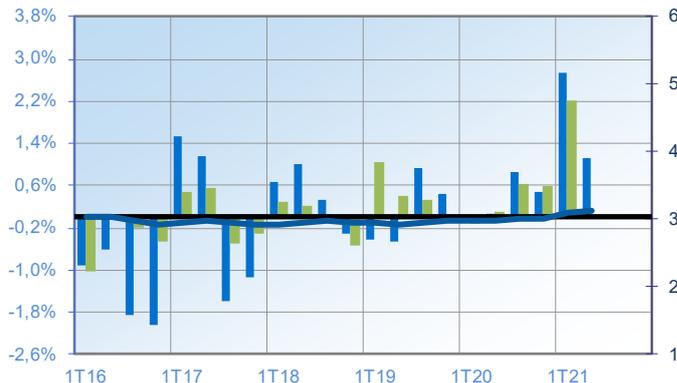
L'emploi industriel inverse la tendance



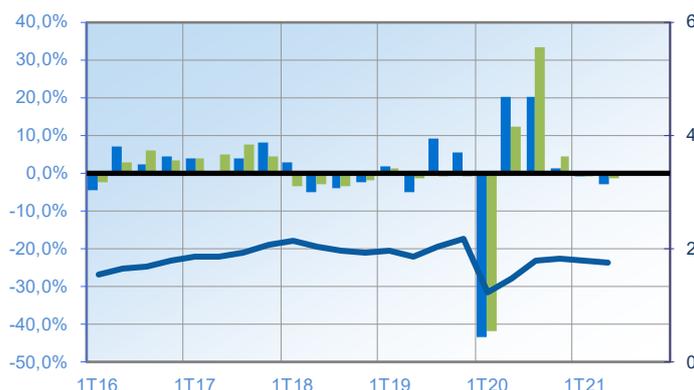
Le commerce augmente



La construction gagne des postes



L'emploi intérimaire est en difficulté



Source : Urssaf

## L'emploi permanent continue sa hausse en 2021

La conjoncture économique étant plus favorable aux embauches de longue durée, la Haute-Saône voit son nombre d'embauches augmenter (+ 6,4 %), même si la hausse est moins marquée qu'en région (+ 11,5 %).

Cette augmentation des embauches se répercute immédiatement sur l'emploi permanent (+ 0,5 %) tandis que l'emploi intérimaire chute (- 3,2 %) ce trimestre. Au total, on note une hausse

de l'emploi salarié (+ 0,2 %), moins importante qu'en région (+ 0,6 %).

Tous les secteurs d'activité sont en hausse. La plus forte augmentation est à mettre au crédit du commerce (+ 1,6 %).

Grâce à ces hausses cumulées, l'emploi dans le département dépasse son niveau d'avant crise (+ 0,7 %).

### Chiffres Clés

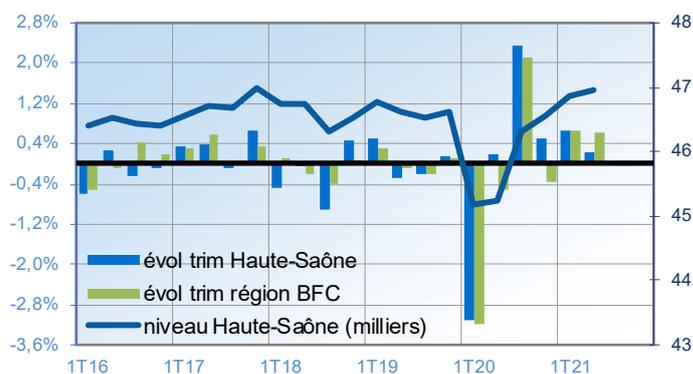
**+ 230**

Embauches de longue durée

**+ 100**

Emplois dans le secteur privé

### L'emploi progresse ce trimestre



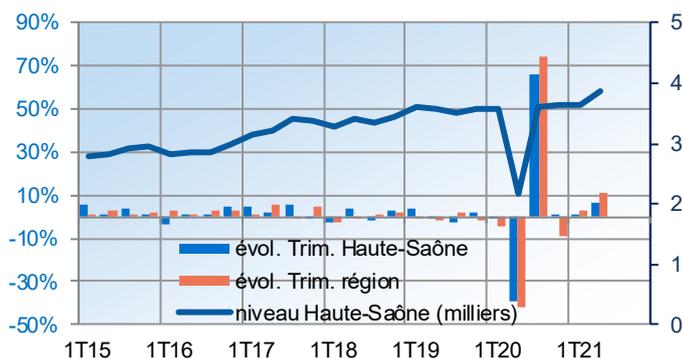
Source : Urssaf

Ce trimestre, la Haute-Saône enregistre à nouveau une hausse des emplois permanents avec + 200 postes supplémentaires. Par rapport à la situation d'avant crise, le département compte 350 postes de plus.

### Le commerce toujours en croissance

Comme le trimestre précédent, l'emploi dans le commerce est en hausse ce trimestre (+ 120 postes). Tous les sous-secteurs du commerce tirent leur épingle du jeu ce trimestre. Le commerce voit ainsi ses effectifs dépasser le niveau d'avant crise (+ 240 postes).

### Les embauches sont en hausse ce trimestre



Source : Urssaf

### La construction est en légère hausse

L'emploi est en légère hausse ce trimestre (+ 30 postes) plus particulièrement soutenu par le gros œuvre et le second œuvre. Les gains de postes enregistrés ces quatre derniers trimestres ont su compenser les pertes du début d'année 2020. Cependant, les effectifs dépassent le niveau du 4<sup>e</sup> trimestre 2019 (+ 110 postes).

### Les services continuent leur progression

Les emplois augmentent à nouveau ce trimestre dans les services hors intérim : + 50 postes. Les gains dans l'hébergement et la restauration (+ 130 postes) compensent les pertes dans l'action sociale (- 60 postes) et dans les activités de services administratifs (- 50 postes). Le secteur retrouve ainsi son niveau d'effectifs d'avant crise.

### L'industrie se relève doucement

Comme le trimestre précédent, l'emploi industriel gagne quelques postes ce trimestre (+ 10 postes). Les industries enregistrant les plus fortes hausses sont l'industrie agro-alimentaire (+ 30 postes), l'industrie pharmaceutique (+ 30 postes) ainsi que la métallurgie et fabrication de produits métalliques (+ 30 postes). Les effectifs sont même en hausse par rapport au niveau du 4<sup>e</sup> trimestre 2019 (+ 100 postes).



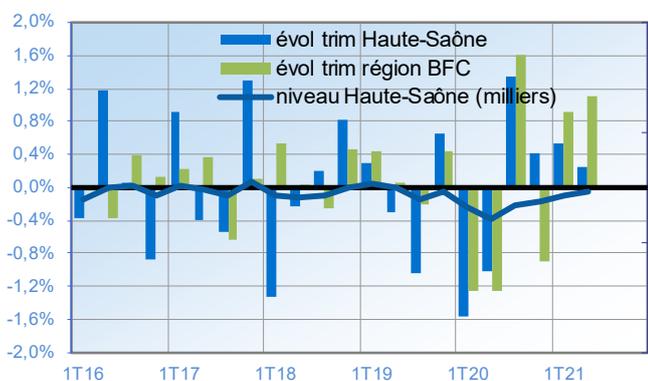
Evolution de l'emploi par grands secteurs en Haute-Saône et Bourgogne-Franche-Comté

Seule l'activité intérimaire perd des postes ce trimestre

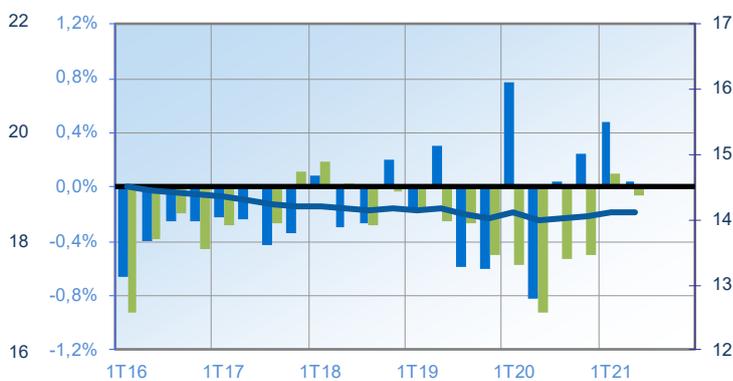
	Haute-Saône						Bourgogne-Franche-Comté		
	Effectif (milliers) 2021 T2	Évolution en nombre		Évolution en %			Évolution en %		
		2021 T2 / 2021 T1	2021 T2 / 2020 T2	2021 T2 / 2021 T1	2021 T2 / 2020 T2	2021 T2 / 2019 T4	2021 T2 / 2021 T1	2021 T2 / 2020 T2	2021 T2 / 2019 T4
Services (hors intérim)	18,9	+ 50	+ 470	+ 0,2	+ 2,6	- 0,1	+ 1,1	+ 2,8	+ 0,2
Industrie	14,1	+ 10	+ 110	0,0	+ 0,8	+ 0,7	- 0,1	- 1,0	- 2,5
Commerce	7,6	+ 120	+ 280	+ 1,6	+ 3,9	+ 3,2	+ 0,9	+ 1,5	+ 0,5
Construction	3,5	+ 30	+ 110	+ 0,9	+ 3,3	+ 3,1	0,0	+ 3,5	+ 3,5
<b>Total hors intérim</b>	<b>44,0</b>	<b>+ 200</b>	<b>+ 980</b>	<b>+ 0,5</b>	<b>+ 2,3</b>	<b>+ 1,0</b>	<b>+ 0,7</b>	<b>+ 1,6</b>	<b>- 0,2</b>
Intérim	2,9	- 100	+ 730	- 3,2	+ 33,5	- 2,9	- 0,9	+ 38,0	- 9,4
<b>Total</b>	<b>47,0</b>	<b>+ 100</b>	<b>+ 1 710</b>	<b>+ 0,2</b>	<b>+ 3,8</b>	<b>+ 0,7</b>	<b>+ 0,6</b>	<b>+ 3,1</b>	<b>- 0,7</b>

Source : Urssaf

Les services hors intérim progressent



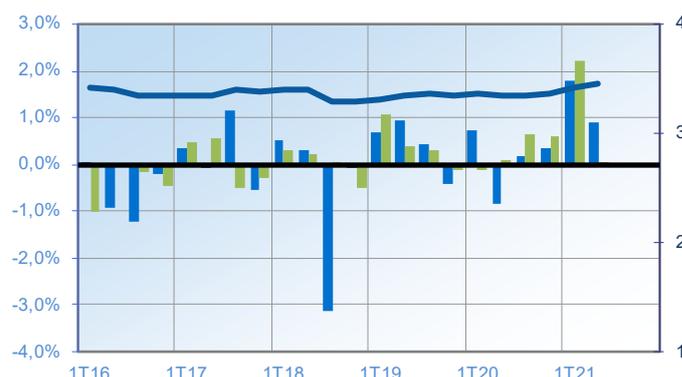
L'industrie se relève doucement



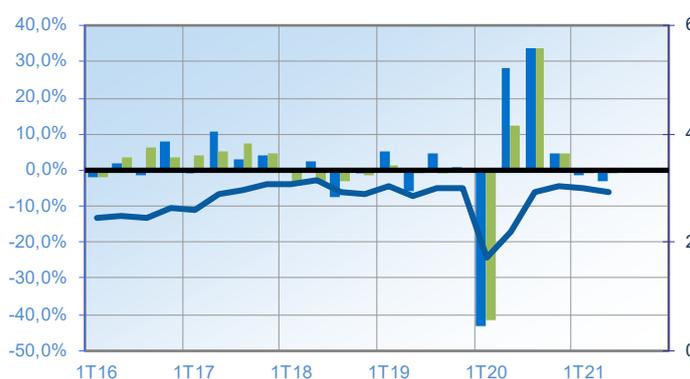
Le commerce est toujours en croissance



La construction gagne des postes



L'activité intérimaire est en baisse ce trimestre



Source : Urssaf

## Les services hors intérim portent l'emploi

La Saône-et-Loire voit son nombre d'embauches de longue durée progresser ce trimestre (+ 2,2 %) de manière moins soutenue qu'en région (+ 11,5 %).

Cette augmentation se répercute respectivement sur l'emploi permanent (+ 0,7 %) et sur l'emploi intérimaire (+ 1,6 %).

Par conséquent, l'emploi salarié total augmente en Saône-et-Loire

(+ 0,7 %) ce trimestre au même rythme qu'en région (+ 0,6 %). Ainsi, le département en profite pour voir ses effectifs salariés dépasser le niveau d'avant crise (+ 0,3 %).

Les services hors intérim sont les principaux vecteurs de ces augmentations (+ 1,3 %).

### Chiffres Clés

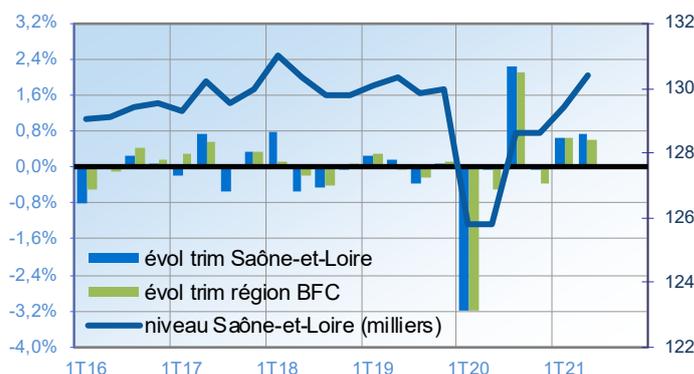
**+ 230**

Embauches de longue durée

**+ 960**

Emplois dans le secteur privé

### L'emploi total poursuit sa hausse



Source : Urssaf

Le nombre d'emplois permanents augmente (+ 850 postes) ce trimestre, au même titre que l'emploi intérimaire (+ 110 postes). Par conséquent, l'emploi total progresse (+ 960 postes) et dépasse même son niveau d'avant crise (+ 400 postes).

### Les services hors intérim portent le département

Les services hors intérim progressent fortement ce trimestre (+ 750 postes). En effet, la réouverture des restaurants permet à l'hébergement-restauration de se relancer (+ 630 postes). Cette activité concentre la grande majorité des gains d'emplois du secteur. En revanche, les activités de services administratifs perdent des postes (- 110 postes). Au total, le secteur parvient à retrouver son niveau d'emplois d'avant crise (+ 760 postes).

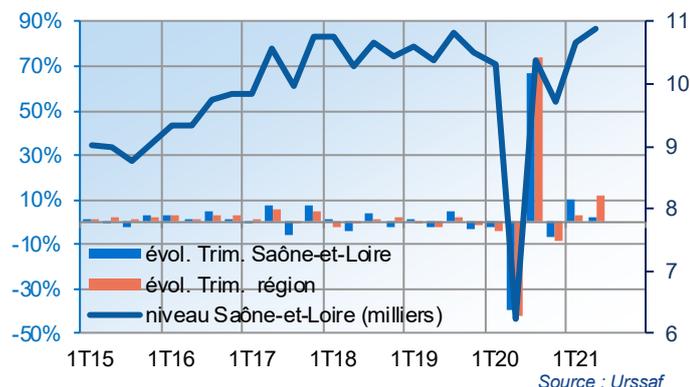
### Le commerce se redresse

L'emploi dans le commerce se redresse et gagne 90 postes ce trimestre. C'est le commerce de détail qui est le principal vecteur de croissance. Par ailleurs, cette hausse d'emplois permet au secteur de dépasser son niveau d'avant crise (+ 70 postes).

### La construction poursuit sa croissance

Comme au trimestre précédent, la construction continue de progresser à un rythme cependant moins soutenu (+ 20 postes). En effet, si les gains du second œuvre (+ 60 postes) sont annulés par les pertes du gros œuvre (- 60 postes), les travaux publics (+ 20 postes) permettent au secteur de dresser un bilan d'emplois excédentaire ce trimestre. Secteur en croissance continue durant la crise, la construction gagne 480 emplois par rapport au 4<sup>e</sup> trimestre 2019.

### Les embauches augmentent ce trimestre



Source : Urssaf

### L'industrie poursuit sa chute

Dans l'industrie, les effectifs continuent de diminuer ce trimestre, à un rythme toutefois moins important (- 10 postes). L'activité la plus en croissance est l'industrie des produits métalliques et des minéraux (+ 50 postes) tandis, qu'au contraire, l'eau, l'assainissement et le traitement des déchets (- 40 postes) ainsi que la fabrication d'équipement électriques (- 30 postes) sont en déclin. Sur la totalité de la crise sanitaire, le secteur a subi une importante perte d'emplois (- 570 postes).



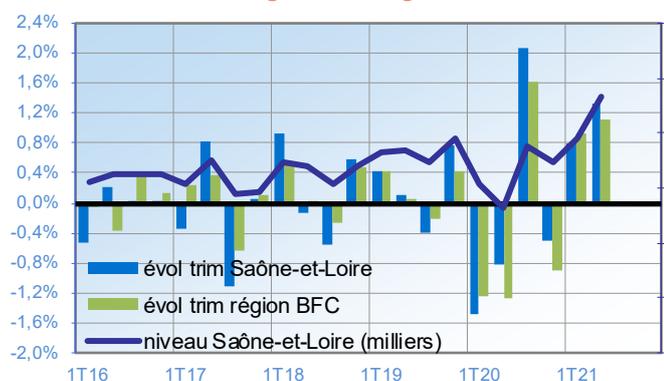
Evolution de l'emploi par grands secteurs en Saône-et-Loire et Bourgogne-Franche-Comté

L'emploi permanent comme l'intérim augmentent ce trimestre

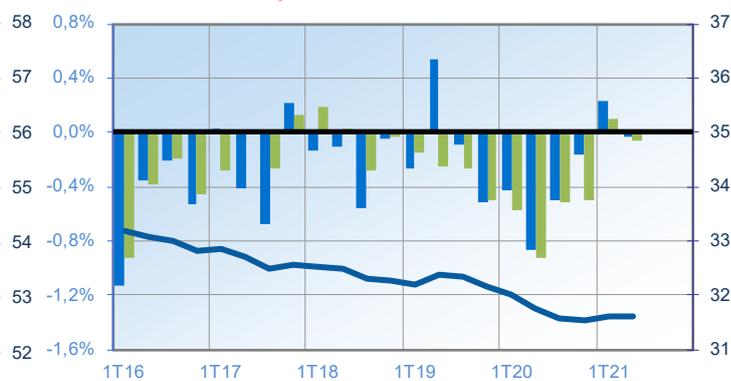
	Saône-et-Loire						Bourgogne-Franche-Comté		
	Effectif (milliers) 2021 T2	Évolution en nombre		Évolution en %			Évolution en %		
		2021 T2 / 2021 T1	2021 T2 / 2020 T2	2021 T2 / 2021 T1	2021 T2 / 2020 T2	2021 T2 / 2019 T4	2021 T2 / 2021 T1	2021 T2 / 2020 T2	2021 T2 / 2019 T4
Services (hors intérim)	56,7	+ 750	+ 2 040	+ 1,3	+ 3,7	+ 1,4	+ 1,1	+ 2,8	+ 0,2
Industrie	31,6	- 10	- 150	0,0	- 0,5	- 1,8	- 0,1	- 1,0	- 2,5
Commerce	24,0	+ 90	+ 320	+ 0,4	+ 1,3	+ 0,3	+ 0,9	+ 1,5	+ 0,5
Construction	11,0	+ 20	+ 460	+ 0,2	+ 4,3	+ 4,5	0,0	+ 3,5	+ 3,5
<b>Total hors intérim</b>	<b>123,3</b>	<b>+ 850</b>	<b>+ 2 670</b>	<b>+ 0,7</b>	<b>+ 2,2</b>	<b>+ 0,6</b>	<b>+ 0,7</b>	<b>+ 1,6</b>	<b>- 0,2</b>
Intérim	7,1	+ 110	+ 1 910	+ 1,6	+ 36,8	- 4,6	- 0,9	+ 38,0	- 9,4
<b>Total</b>	<b>130,4</b>	<b>+ 960</b>	<b>+ 4 580</b>	<b>+ 0,7</b>	<b>+ 3,6</b>	<b>+ 0,3</b>	<b>+ 0,6</b>	<b>+ 3,1</b>	<b>- 0,7</b>

Source : Urssaf

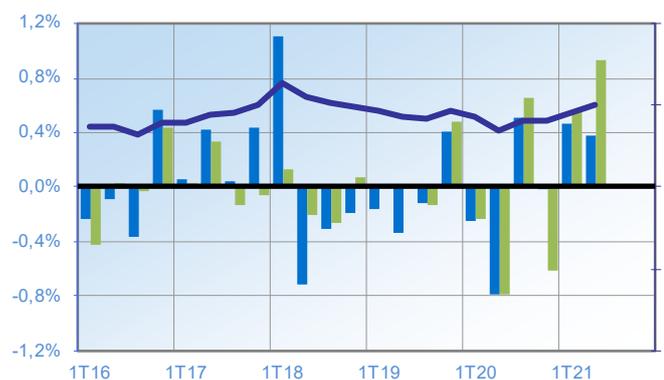
Les services augmentent significativement



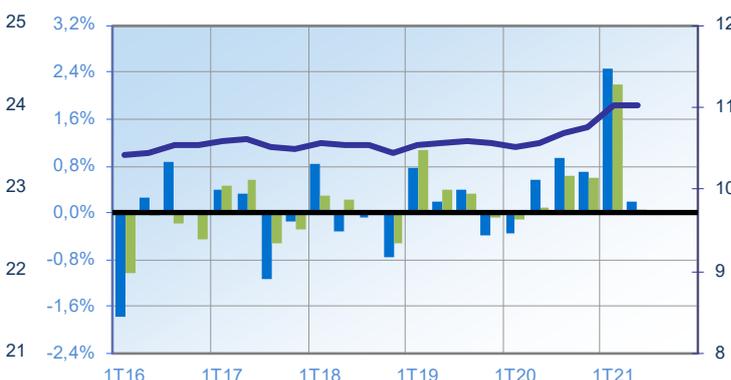
L'emploi industriel se stabilise



Le commerce est en croissance



La croissance de la construction s'enraye



L'emploi intérimaire se redresse



Source : Urssaf

## L'emploi permanent repart depuis le premier trimestre 2021

La conjoncture étant plus favorable aux embauches, le département en profite pour voir celles-ci progresser de manière spectaculaire (+ 21,3 %). Il s'agit du département ayant la plus grande progression en termes de volume d'embauches sur l'ensemble de la région (+ 11,5 %).

L'impact est donc immédiat sur l'emploi permanent qui progresse (+ 0,7 %). En revanche, l'emploi intérimaire décroît ce tri-

mestre (- 3,4 %). Il en résulte une hausse de l'emploi total salarié (+ 0,4 %), plus faible qu'en région (+ 0,6 %). Le département ne retrouve pas son niveau d'avant crise (- 1,5 %).

C'est le secteur du commerce (+ 1,5 %) qui est le principal vecteur de la hausse de l'emploi total ce trimestre.

### Chiffres Clés

**+ 1 290**

Embauches de longue durée

**+ 300**

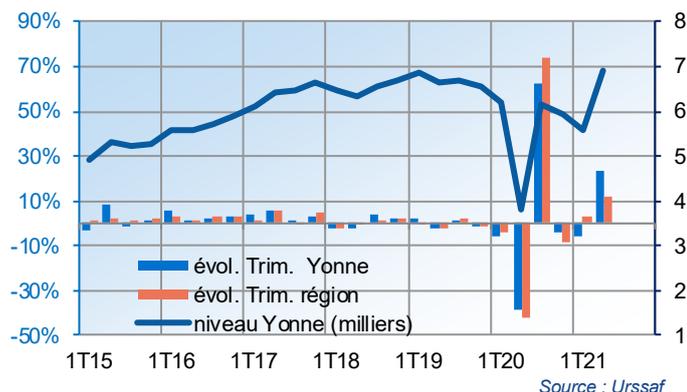
Emplois dans le secteur privé

En ce 2<sup>e</sup> trimestre 2021, on note une augmentation du nombre d'emplois permanents (+ 450 postes). Le travail intérimaire, quant à lui, décroît (- 160 postes). Ainsi, l'emploi total icaunais augmente de 300 postes ce trimestre. Cependant, sur la totalité de la crise sanitaire, le département perd 1 140 postes.

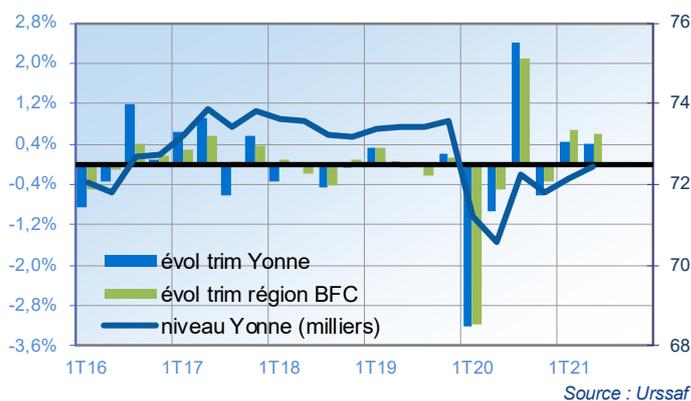
### Le commerce décolle

L'emploi dans le commerce augmente de 220 postes ce trimestre, essentiellement grâce au commerce de détail (+ 120 postes). Cette importante augmentation permet au secteur de dépasser son niveau d'avant crise (+ 190 postes).

### Les embauches repartent à la hausse



### L'emploi icaunais de nouveau en hausse



### La croissance des services se poursuit

Les services hors intérim progressent fortement ce trimestre (+ 240 postes). Comme pour les autres départements de la région, la réouverture des restaurants permet à l'hébergement-restauration de se relancer (+ 270 postes). En revanche, les activités immobilières restent en difficulté (- 90 postes). Au total, ces augmentations demeurent trop faibles pour permettre au secteur de retrouver son niveau d'emploi d'avant crise (- 750 postes).

### Les effectifs stagnent dans l'industrie

Dans l'industrie, les effectifs stagnent ce trimestre. En effet, même si le nombre d'emplois repart à la hausse dans l'activité du bois-papier (+ 40 postes), la majorité des autres activités déclinent légèrement, ce qui a pour effet d'annihiler ce gain. Par rapport à l'avant crise sanitaire, l'industrie a subi de lourdes pertes d'emplois (- 540 postes).

### La construction repart à la baisse

Contrairement au trimestre précédent, la construction perd des emplois (- 10 postes), compte tenu des faibles baisses des travaux publics et du gros œuvre. Cependant, les hausses cumulées des trois précédents trimestres permettent au secteur d'afficher un nombre d'emplois supérieur à celui d'avant crise (+ 120 postes).



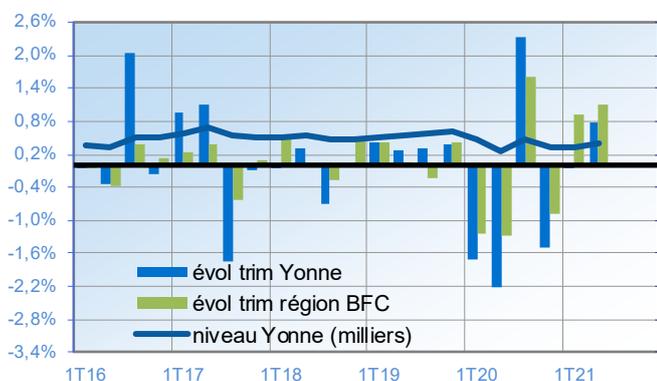
Evolution de l'emploi par grands secteurs dans l'Yonne et en Bourgogne-Franche-Comté

L'emploi progresse mais ne retrouve pas son niveau d'avant crise

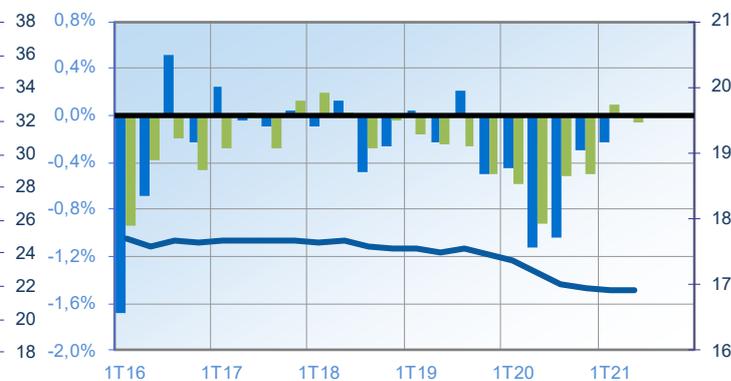
	Yonne						Bourgogne-Franche-Comté		
	Effectif (milliers) 2021 T2	Évolution en nombre		Évolution en %			Évolution en %		
		2021 T2 / 2021 T1	2021 T2 / 2020 T2	2021 T2 / 2021 T1	2021 T2 / 2020 T2	2021 T2 / 2019 T4	2021 T2 / 2021 T1	2021 T2 / 2020 T2	2021 T2 / 2019 T4
Services (hors intérim)	30,6	+ 240	+ 480	+ 0,8	+ 1,6	- 2,4	+ 1,1	+ 2,8	+ 0,2
Industrie	16,9	0	- 270	0,0	- 1,6	- 3,1	- 0,1	- 1,0	- 2,5
Commerce	15,0	+ 220	+ 350	+ 1,5	+ 2,4	+ 1,3	+ 0,9	+ 1,5	+ 0,5
Construction	5,4	- 10	+ 220	- 0,3	+ 4,3	+ 2,3	0,0	+ 3,5	+ 3,5
<b>Total hors intérim</b>	<b>68,0</b>	<b>+ 450</b>	<b>+ 780</b>	<b>+ 0,7</b>	<b>+ 1,2</b>	<b>- 1,4</b>	<b>+ 0,7</b>	<b>+ 1,6</b>	<b>- 0,2</b>
Intérim	4,4	- 160	+ 1 100	- 3,4	+ 32,9	- 3,4	- 0,9	+ 38,0	- 9,4
<b>Total</b>	<b>72,4</b>	<b>+ 300</b>	<b>+ 1 880</b>	<b>+ 0,4</b>	<b>+ 2,7</b>	<b>- 1,5</b>	<b>+ 0,6</b>	<b>+ 3,1</b>	<b>- 0,7</b>

Source : Urssaf

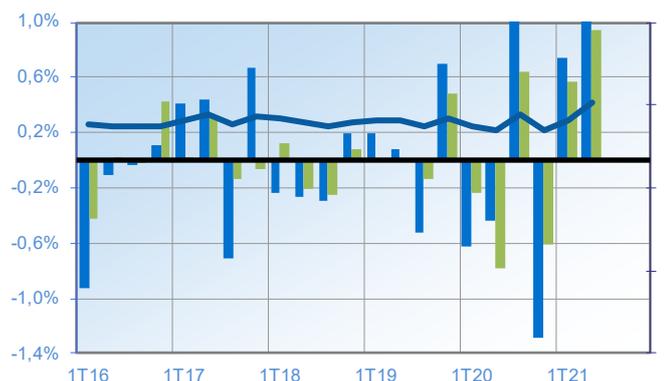
Les services toujours en croissance



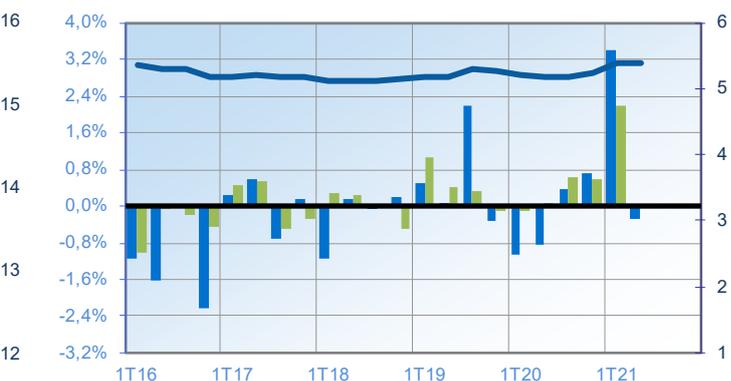
L'industrie se maintient



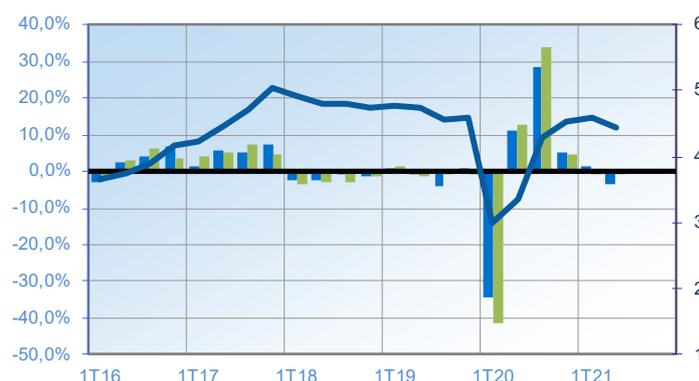
Le commerce confirme sa croissance



la construction en légère baisse



L'emploi intérimaire en difficulté



Source : Urssaf

## L'emploi permanent repart depuis le premier trimestre 2021

La conjoncture étant plus favorable aux embauches, le Territoire de Belfort voit celles-ci progresser (+ 12,9 %), à un rythme plus soutenu qu'en région (+ 11,5 %).

L'impact n'est pas visible sur l'emploi permanent qui diminue (- 0,2 %). En revanche, l'emploi intérimaire augmente ce trimestre (+ 3,0 %). Il en résulte une stagnation de l'emploi total salarié

(0,0 %) alors que l'emploi en région est en hausse (+ 0,6 %).

Seul le secteur des services hors intérim voit son nombre de postes augmenter ce trimestre (+ 0,5 %). Ainsi, le département ne retrouve pas son niveau d'avant crise (- 3,7 %).

### Chiffres Clés

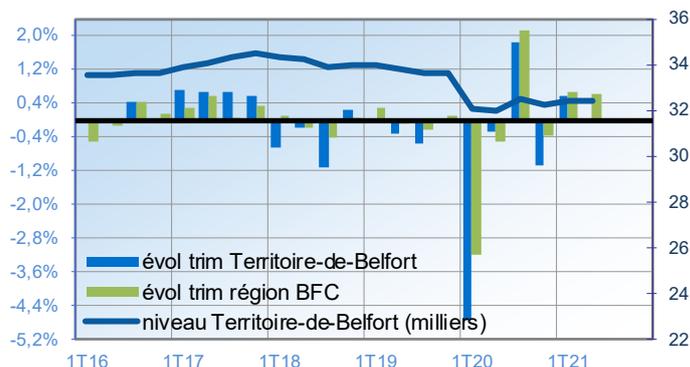
**+ 310**

Embauches de longue durée

**- 10**

Emplois dans le secteur privé

### L'emploi permanent diminue ce trimestre



Source : Urssaf

Après une hausse du nombre de postes en début d'année, l'emploi salarié privé hors intérim est en baisse. En effet, le département enregistre une diminution de 60 postes hors intérim. En comparaison au 4<sup>e</sup> trimestre 2019, le département a perdu de nombreux postes (- 1 260 postes). Seuls le commerce et la construction ont récupéré leur niveau d'effectifs d'avant la crise.

### La construction perd des postes

L'emploi dans la construction est à la baisse ce trimestre (- 20 postes). Les pertes se situent dans le gros œuvre et le second œuvre. Les gains de postes du 1<sup>er</sup> trimestre 2021 permettent tout de même au secteur de retrouver son niveau d'effectifs d'avant crise (+ 30 postes).

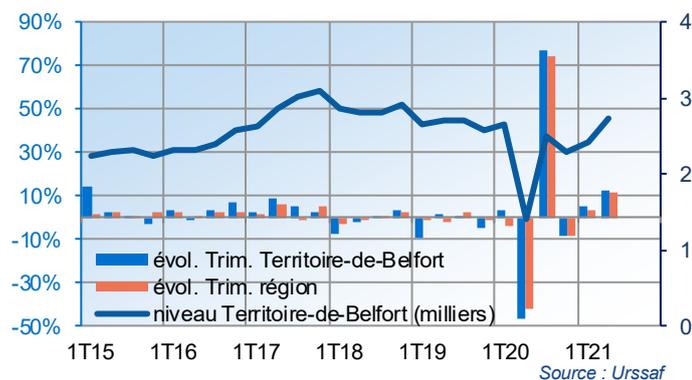
### L'industrie est toujours en grande difficulté

Malgré les quelques postes gagnés le trimestre dernier, l'industrie repart à la baisse avec 130 postes perdus ce trimestre. Les pertes enregistrées concernent essentiellement la fabrication de matériels de transports (- 80 postes) et la métallurgie et fabrication de produits métalliques (- 30 postes). Le secteur peine à retrouver son niveau d'effectifs d'avant crise (- 580 postes).

### Le commerce se stabilise

Après deux trimestres consécutifs à la baisse, les emplois dans le commerce stagnent. Les gains dans le commerce de gros sont équivalents aux pertes dans le commerce de détail. Le secteur arrive ainsi à nouveau au même niveau d'effectifs qu'au 4<sup>e</sup> trimestre 2019.

### Les embauches sont en hausse ce trimestre



Source : Urssaf

### Les services hors intérim sont en expansion

Ce trimestre, 80 postes ont été créés dans les services. Cette croissance provient essentiellement de l'hébergement et de la restauration (+ 150 postes). Des pertes sont à noter notamment dans les activités juridiques de conseil et ingénierie (- 90 postes). Le secteur reste en difficulté et ne retrouve pas son niveau d'effectifs d'avant crise (- 430 postes).



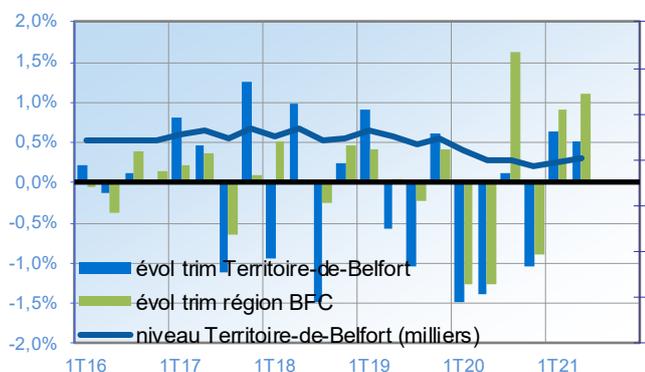
Evolution de l'emploi par grands secteurs dans le Territoire-de-Belfort et en Bourgogne-Franche-Comté

L'industrie et la construction pénalisent l'emploi ce trimestre

	Territoire-de-Belfort						Bourgogne-Franche-Comté		
	Effectif (milliers)	Évolution en nombre		Évolution en %			Évolution en %		
		2021T2	2021 T2 / 2021 T1	2021 T2/ 2020 T2	2021 T2 / 2021 T1	2021 T2/ 2020 T2	2021T2/ 2019 T4	2021 T2 / 2021 T1	2021 T2/ 2020 T2
Services (hors intérim)	16,0	+ 80	+ 40	+ 0,5	+ 0,3	- 2,6	+ 1,1	+ 2,8	+ 0,2
Industrie	7,3	- 130	- 260	- 1,7	- 3,5	- 7,4	- 0,1	- 1,0	- 2,5
Commerce	5,2	+ 0	+ 20	- 0,1	+ 0,3	+ 0,4	+ 0,9	1,5	0,5
Construction	2,2	- 20	+ 20	- 0,7	+ 0,7	+ 1,4	+ 0,0	+ 3,5	+ 3,5
<b>Total hors intérim</b>	<b>30,7</b>	<b>- 60</b>	<b>- 190</b>	<b>- 0,2</b>	<b>- 0,6</b>	<b>- 3,0</b>	<b>+ 0,7</b>	<b>+ 1,6</b>	<b>- 0,2</b>
Intérim	1,7	+ 50	+ 610	+ 3,0	+ 55,7	- 15,2	- 0,9	+ 38,0	- 9,4
<b>Total</b>	<b>32,4</b>	<b>- 10</b>	<b>+ 420</b>	<b>- 0,0</b>	<b>+ 1,3</b>	<b>- 3,7</b>	<b>+ 0,6</b>	<b>+ 3,1</b>	<b>- 0,7</b>

Source : Urssaf

Les services hors intérim sont en croissance



L'industrie est en difficulté



L'emploi dans le commerce se stabilise



La construction perd des postes



L'activité intérimaire gagne des postes



Source : Urssaf